



cyberpresse.ca

PRESSE

EURO 2004
LA GRÈCE REJOINT LE PORTUGAL
DANS LA DERNIÈRE PAIRE
PAGES 5 À 7

FÊTE DU
CANADA
PATRIOTISME
TRANQUILLE
POUR LES 137 ANS
DU PAYS PAGE A4

LA PRESSE
À WIMBLEDON
SHARAPOVA
EN FINALE
SPORTS PAGES 2 ET 3

LE PLAN DE RALPH
KLEIN EN SANTÉ

Les Albertains vont casquer

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les Albertains et les Ontariens ont trouvé hier que la fête du Canada avait un petit goût salé.

La veille, le premier ministre albertain, Ralph Klein, a rendu publique une proposition de réforme du système de santé qui comprend de nouveaux tickets modérateurs, de nouvelles surtaxes pour les soins de santé dans cette province et des mesures de privatisation qui violent la Loi canadienne sur la santé.

Au même moment, en Ontario, conséquence d'une promesse électorale brisée par le premier ministre Dalton McGuinty, les habitants de cette province ont constaté que leur chèque de paye était amputé pour la première fois d'une surtaxe pour les soins de santé, qui varie entre 60 \$ et 900 \$ par année, selon le revenu.

En annonçant mercredi un train de recommandations mises au point par un groupe de travail ad hoc formé de députés conservateurs de l'Assemblée législative de sa province, le premier ministre Ralph Klein mettait la table pour

» Voir KLEIN en A2

CAHIER

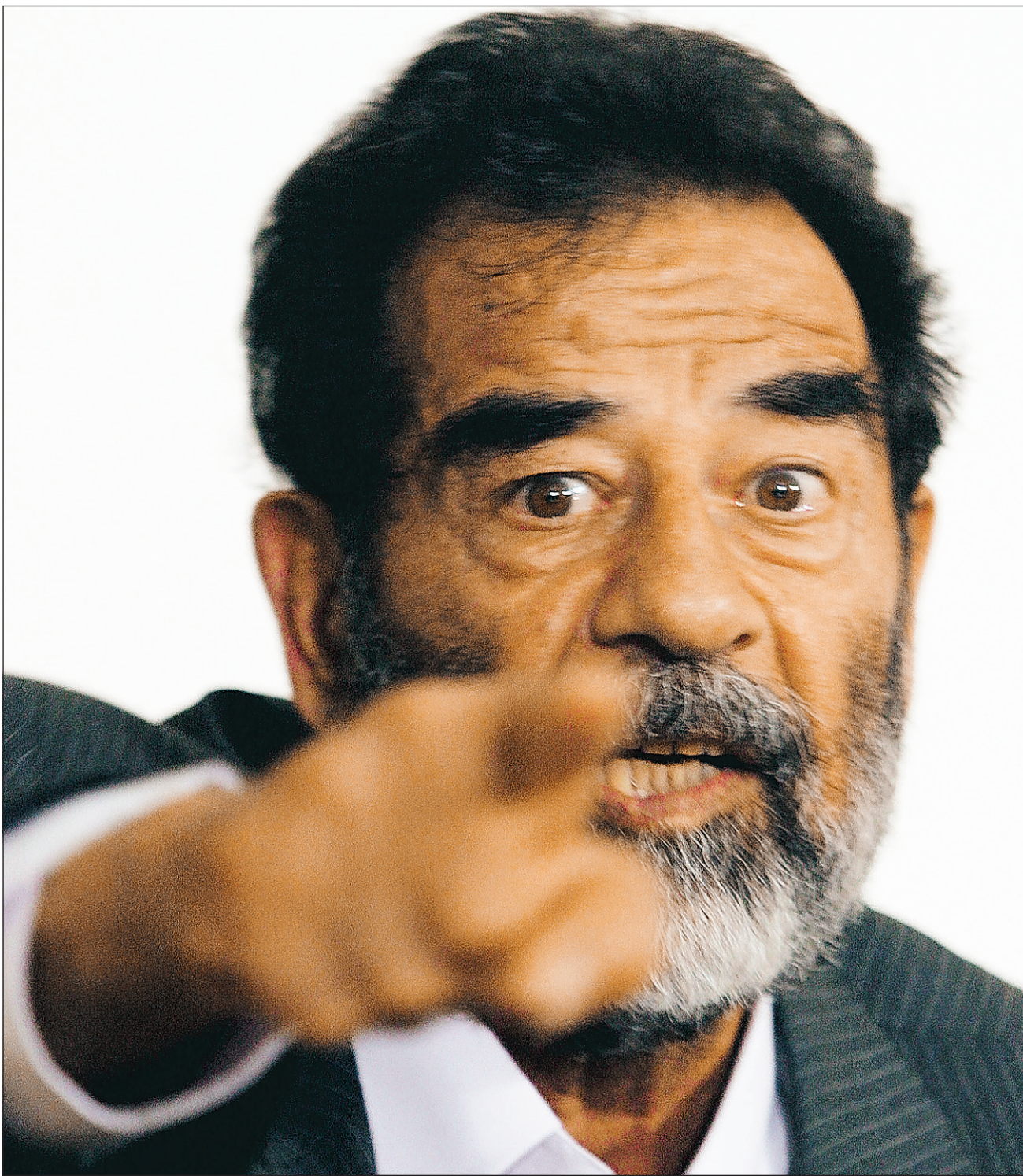


JOHNNY CLEGG
Un zoulou la nuit...
PAGE 1

DUDU ARAUJO
Un exilé cap-verdien
PAGE 6

L'ancien tyran de Bagdad inculpé de crimes contre l'humanité

« LE VRAI CRIMINEL, C'EST BUSH », ACCUSE SADDAM



L'index accusateur, Saddam Hussein a comparu hier devant un tribunal irakien.

PHOTO KAREN BALLARD, REUTERS



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON

L'air défiant et l'index accusateur, Saddam Hussein est apparu hier pour la première fois depuis son arrestation, en décembre dernier. L'ancien dictateur a comparu devant un tribunal irakien, où il a été accusé de crimes contre l'humanité.

Autant l'ancien leader avait semblé soumis l'an dernier peu après sa capture, autant hier il se rebiffait. Il a accusé le président des États-Unis d'être « le vrai criminel » et a qualifié le tribunal de « théâtre » pour la campagne électorale de George W. Bush.

La barbe taillée, vêtu d'une chemise blanche et d'un veston gris foncé, Saddam Hussein a eu l'air quelque peu confus et nerveux à son arrivée au tribunal. Il y avait été conduit en début d'après-midi, menotté, dans un autobus blindé. Il s'est toutefois vite révélé en pleine possession de ses moyens.

Les sept chefs d'accusation déposés contre l'ancien dictateur ne l'ont pas fait broncher. « Je suis Saddam Hussein, président de l'Irak », a-t-il lancé à quelques reprises, traitant parallèlement le président des États-Unis d'ignoble.

Saddam Hussein s'était muni d'un crayon et de papier pour prendre des notes. Il a refusé de signer l'acte d'accusation et de reconnaître par écrit qu'il avait été informé de ses droits, ayant réclamé en vain de consulter ses avocats. L'invasion du Koweït, en 1990, figure parmi les crimes qu'on reproche à l'ancien dictateur. Il s'en est défendu énergiquement, soutenant premièrement que le pays était un « territoire irakien ».

» Voir SADDAM en A2

L'arrestation d'un tueur en série remue la Belgique

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Un tueur en série âgé de 62 ans, Michel Fourniret, petit homme malingre d'apparence banale, et qui désormais avoue une dizaine

de meurtres, généralement des jeunes filles.

À peine remise du long traumatisme de l'affaire Dutroux, qui vient de se terminer sur la prison à perpétuité pour le « monstre de Charleroi » coupable de plusieurs meur-

tres, viols et séquestrations, la Belgique est frappée de plein fouet par une nouvelle affaire où se mêlent meurtres et pédophilie.

Avec, une fois de plus, de graves interrogations sur les carences de la justice et de la police.

En fait, il faudrait plutôt parler d'une affaire franco-belge. Détenu depuis juin 2003 à Dinant, en Belgique, pour tentative d'enlèvement, Michel Fourniret, qui se dit

» Voir TUEUR en A2

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE

« Oui allô... Ce serait pour annuler le camion de déménagement. »

— Stephen Harper

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 9
Bandes dessinées	AFFAIRES 10
Bridge	AFFAIRES 12
Décès	AFFAIRES 10 et 11
Feuilleton	AFFAIRES 12
Forum	A 14 et 15
Horaire cinémas	ARTS 4
Horaire télévision	ARTS 2
Loteries	A 8
Mots croisés	AFFAIRES 12 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 12
Observateur	AFFAIRES 7
Petites annonces	AFFAIRES 7 et AFFAIRES 2

Météo

Ciel variable, maximum 22, minimum 13, plus de détails en page SPORTS 16





L'Europe : un peu, beaucoup, passionnément

- 2 vols quotidiens sans escale pour Londres, Paris et Francfort
- 6 vols sans escale par semaine pour Munich
- 4 vols sans escale par semaine pour Vienne

Réservez sur [aircanada.com](#) | Téléphonez à Air Canada au 1 888 247-2262 ou à votre agent de voyages.

AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

SUITES DE LA UNE

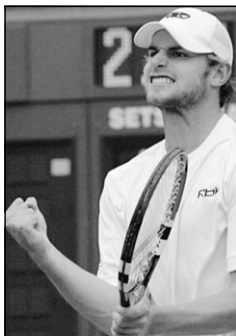
DEMAIN DANS LA PRESSE



Guy A. Lepage, *straight man*
Après *RBO* et *Un gars, une fille*, Guy A. Lepage fait le saut au cinéma avec *Camping sauvage*. En plus de se mêler du scénario et de la réalisation, il y incarne un courtier prospère qui ne vit que pour son travail, mais qui devra se métamorphoser physiquement et s'éloigner de la grande ville, après avoir dénoncé un criminel à la police. « C'est vraiment un contre-emploi. Mon premier *straight man* », raconte-t-il à *La Presse*. **À lire demain dans le cahier Cinéma**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Pour tout savoir des demi-finales hommes du tournoi de Wimbledon
cyberpresse.ca/wimbledon
Festival international de jazz de Montréal : faites votre choix !
cyberpresse.ca/jazz
Relisez le clavardage d'André Pratte sur le nouveau gouvernement
cyberpresse.ca/elections

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

« Le vrai criminel, c'est Bush », accuse Saddam

SADDAM

suite de la page A1

Puis il a dénoncé les habitants du Koweït. Il a affirmé que les femmes irakiennes devenaient des « prostituées à 10 dinars » en raison des Koweïtiens. Il a ainsi dit avoir « défendu l'honneur de l'Irak » et exercé « les droits historiques » de son pays « sur ces chiens ». Le juge l'a aussitôt sommé de ne pas utiliser un tel langage.

Au cours de l'audience, d'une durée de 30 minutes, Saddam Hussein a aussi insinué qu'il n'avait rien à voir avec le gavage des Kurdes de Halabja en 1988, autre acte criminel qu'on lui attribue. Il a dit avoir entendu parler de cet événement dans les médias.

L'ancien dictateur a également été accusé de crimes contre l'humanité pour l'écrasement de la rébellion chiite en 1991, les meurtres avec préméditation de chefs de partis politiques, le massacre des membres de la tribu kurde des Barzani en 1983, les opérations Anfal contre des Kurdes en 1988 et l'exécution de dignitaires religieux.

L'audience d'hier se voulait la première étape avant l'inculpation formelle de Saddam Hussein, qui fait face à la peine de mort. Son procès ne devrait pas commencer

avant l'an prochain, lorsqu'un gouvernement élu dirigera l'Irak.

À Washington, on s'est empressé de rejeter du revers de la main les accusations lancées par l'ancien dictateur contre le président des États-Unis. « Je suis certain que Saddam Hussein va continuer à dire toutes sortes de choses », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan.

« Ce qui est important, c'est que Saddam Hussein et les leaders de son régime soient traduits en justice par les Irakiens devant un tribunal irakien », a-t-il ajouté.

Cumul des preuves

Pendant ce temps, au département d'État, on a annoncé que les États-Unis contribuent au rassemblement de preuves potentiellement utiles pour le Tribunal spécial irakien (TSI).

Onze anciens hauts responsables du régime de Saddam Hussein ont aussi comparu hier devant ce tribunal, situé dans une base militaire américaine à Bagdad. On a notamment pu voir les images d'Ali Hassan al-Majid, dit « Ali le Chimique », conseiller présidentiel et cousin de Saddam Hussein. Visiblement éprouvé, il marchait à l'aide d'une canne. L'ancien vice-président, Taha Yassine Ramadan, et

l'ancien vice-premier ministre, Tarek Aziz, ont aussi défilé devant le juge. Ce dernier, qui n'aurait pas encore 40 ans, est celui qui avait lancé un mandat d'arrêt contre le chef chiite radical Moqtada Sadr en avril.

Rappelons que, mercredi, Saddam Hussein et ses 11 proches collaborateurs ont été remis aux autorités irakiennes par Washington. Ils demeurent pour l'instant physiquement sous la garde des militaires américains mais ne sont plus considérés comme des prisonniers de guerre par les États-Unis.

Le TSI, créé par les autorités américaines en décembre dernier, soulève déjà la controverse. Les avocats de Saddam Hussein ont affirmé qu'il est illégal puisqu'il est issu d'une « autorité illégale temporaire ». Une vingtaine d'avocats prépareraient la défense de l'ancien dictateur. Ils étaient réunis hier à Amman, en Jordanie.

Le sort du dictateur, s'il est condamné, est à la source d'une autre controverse. Hier, le chef kurde irakien Jalal Talabani s'est dit contre l'application de la peine de mort. D'autres leaders politiques, comme la ministre chrétienne du gouvernement intérimaire irakien, PASCAL ICHO WARD, sont en faveur de ce châtiment.

Par ailleurs, ni le transfert de souveraineté effectué en début de semaine ni la comparaison de l'ancien dictateur n'ont permis de freiner les attentats en Irak. Un haut fonctionnaire du ministère irakien des Finances a été tué hier en compagnie de son chauffeur et d'un garde du corps à Bagdad. Une autre explosion dans la capitale a provoqué la mort de deux Irakiens. On signale aussi le meurtre d'un soldat de la coalition à Mossoul, à près de 400 kilomètres au nord de Bagdad, et celui d'un marine américain dans la province d'Al-Anbar, dans l'ouest de l'Irak.

Cette mort porte à 633 le nombre de soldats américains tués au combat depuis l'invasion de l'Irak en mars 2003.

Un civil a été tué et quatre policiers ont été blessés dans la chute d'un missile sur le siège de la chambre de commerce de la ville, a annoncé la police de Mossoul.

Le plus haut officier américain en Irak, le général Ricardo Sanchez, a quitté hier son poste pour être remplacé par le général George Casey à la tête de la force multinationale d'occupation.

Le renseignement militaire polonais a découvert « plus de 10 » missiles équipés d'ogives contenant du gaz moutarde et du gaz sarin, a indiqué le secrétaire américain à la Dé-

fense, Donald Rumsfeld. Cette découverte lui a été communiquée en début de semaine lors du sommet de l'OTAN par son homologue polonais, le ministre Jerzy Szmajdzinski.

La Pologne table sur un retrait significatif de ses troupes de l'Irak au début de 2005, a aussi déclaré le ministre de la Défense Szmajdzinski. Près de trois Polonais sur quatre (74 %) sont opposés à la présence de leurs soldats en Irak, selon un sondage réalisé en mai par l'institut CBOS.

À Sulaymaniya, un chef de sécurité du parti kurde UPK a affirmé que ses hommes avaient arrêté une vingtaine d'Irakiens qui ont avoué avoir des liens avec le réseau terroriste Al-Qaeda.

Le contingent de gendarmes portugais restera en Irak jusqu'à la fin prévue de son mandat, le 12 novembre, à la demande « expresse » du gouvernement irakien, a annoncé Lisbonne.

Avec l'AFP, AP et Reuters

 Les photos de la comparaison de Saddam Hussein sont sur www.cyberpresse.ca

Le plan Klein en santé: les Albertains vont casquer

KLEIN

suite de la page A1

un été chaud en santé, alors que le premier ministre Paul Martin s'apprête à convoquer en août les premiers ministres des provinces pour trouver avec eux une solution durable (10 ans) aux problèmes récurrents qui assaillent le système de santé universel du pays.

La réforme proposée aux Albertains par M. Klein fera l'objet de discussions et de consultations publiques, a promis le premier ministre conservateur de l'Alberta. Aucun changement ne sera apporté à l'assurance-maladie sans un consensus dans la province, a-t-il assuré.

De quoi s'agit-il ? D'abord le document de travail propose la mise en place d'une franchise pour les soins de santé reçus, franchise qui sera calculée en fonction du revenu individuel et qui ne dépassera pas 1,5 % du revenu imposable. Cela signifie qu'une personne qui gagne

40 000 \$ par année en Alberta devra payer jusqu'à 600 \$ par année pour se faire soigner, selon les services auxquels elle aura recours. La proposition fait mention ensuite d'une augmentation de la surtaxe sur la santé qui doit être payée par tous les Albertains, qu'ils reçoivent ou non des soins. Les individus en Alberta paient actuellement 528 \$ par année alors que les familles déboursent 1056 \$ pour cette surtaxe. M. Klein veut augmenter ces charges de 20 %.

De plus, M. Klein a même considéré le recours aux cliniques privées pour les opérations du genou et de la hanche, une hypothèse qui n'a pas été inscrite dans le document de discussion. Le premier ministre albertain a néanmoins qualifié mercredi cette idée d'« excitante ». « Je ne vois rien de mal dans la mise en place de ces projets pilotes », a-t-il commenté lors d'une conférence de presse. M. Klein a reconnu que son projet

laissait la porte ouverte à des violations de la Loi canadienne de la santé. « Absolument ! Oui ! » a-t-il lancé lorsque les journalistes lui ont posé la question à Calgary.

« Étant donné que le gouvernement fédéral verse si peu d'argent pour maintenir en place le système d'assurance-maladie au pays, a-t-il dit, nous devons décider si nous perdrons davantage que nous gagnerons si nous nous soustrayons à la loi. Rien ne dit que nous sommes obligés de nous soumettre à cette loi. La seule chose, c'est que si on se soustrait à la loi, on perd des versements pour certaines mesures qui violent la loi. »

On se souvient que le caucus des conservateurs de M. Klein avait décidé de repousser l'annonce de ces propositions après le 28 juin, date des élections fédérales, puisqu'elles étaient devenues un enjeu majeur de la campagne électorale et qu'elles causaient un grand tort à Stephen Harper et à son équipe. Le

premier ministre, Paul Martin, s'était d'ailleurs fait un malin plaisir d'associer M. Harper aux projets de M. Klein et d'accuser le chef de l'opposition officielle à Ottawa de cultiver « un programme politique caché ».

Aussi bien le ministre fédéral de la Santé, Pierre Pettigrew, que le commissaire Roy Romanow ont réagi au document albertain en affirmant que M. Klein tentait ainsi de se positionner en vue de l'importante rencontre des premiers ministres fédéral et provinciaux sur la santé, au mois d'août. Les deux hommes estiment que le premier ministre albertain tente ainsi de faire pression sur le gouvernement fédéral pour lui extirper le plus d'argent possible à cette rencontre. M. Romanow a même déclaré que la proposition de M. Klein allait ramener l'Alberta à l'ère d'avant l'assurance-maladie au Canada. « Je ne crois pas, a dit M. Romanow, que ce projet verra le jour. Il s'agit

simplement d'une stratégie de négociation pour obtenir plus d'argent du gouvernement fédéral. »

Par ailleurs, le 1^{er} juillet devait être la journée de libération des impôts pour les Canadiens. En effet, depuis hier, les Canadiens ont normalement terminé de payer leur dû en impôts et en taxes aux divers ordres de gouvernement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'à la fin de l'année, les fruits de leur travail leur reviennent entièrement. Pour les Ontariens, ce n'est plus vrai puisqu'ils ont commencé à payer hier une surtaxe sur les soins de santé annoncée par le premier ministre libéral, Dalton McGuinty, lors de son dernier budget, le 18 mai. Les Ontariens qui ont des revenus inférieurs à 20 000 \$ sont cependant exemptés de cette taxe, qui peut atteindre 900 \$ par année par personne. Les autres perdront de 1 \$ à 17 \$ par semaine sur leur chèque de paye, une chose qu'avait pourtant promis de ne pas faire Dalton McGuinty en campagne électorale l'automne dernier, et qui a certainement coûté quelques votes en Ontario aux cousins libéraux de Paul Martin.

L'arrestation d'un tueur en série remue la Belgique

TUEUR

suite de la page A1

travailleur forestier, est originaire des Ardennes françaises, à quelques kilomètres de la frontière belge. En 1992, avec sa femme, il s'était discrètement installé en Belgique, où il avait exercé divers petits métiers, dont celui de surveillant dans une école.

Les questions que beaucoup se posent déjà en Belgique tournent autour du fait que la police française n'a jamais averti les responsables belges de la présence de ce pédophile notoire.

Car, quelques années plus tôt, Fourniret avait déjà été lourdement condamné dans de graves affaires d'agressions sexuelles. En juin 1987, la Cour d'assises de l'Essonne, en banlieue parisienne, l'avait condamné à sept ans de prison, dont deux avec sursis, pour un viol sur adulte, 11 agressions sur mineurs et violences avec armes. Non seulement la peine est plutôt légère, mais, par le jeu des remises de peine et le décompte d'une longue détention préventive, le pédophile a été libéré quelques mois après sa condamnation. Et, selon les premiers éléments de l'enquête, les viols et meurtres présumés auraient commencé dès la fin de 1987 ou le



PHOTO AFP

Le présumé tueur en série, Michel Fourniret, 62 ans.

début de 1988.

Mais ils avaient été commis pour la plupart en France, dans des régions différentes, et les corps n'avaient jamais été retrouvés. Même au plus fort de l'affaire Dutroux et des disparitions de fillettes en Belgique, personne ne s'était intéressé au « forestier » paisible installé dans le village de Sart-Custinne.

C'est en juin 2003 qu'il se fait attraper, dans le sud de la Belgique, à l'occasion de l'enlèvement raté d'une jeune Congolaise de 13 ans, qui réussit à lui échapper et donne son signalement. Quelques semaines auparavant, les policiers avaient réussi à faire le rapprochement avec un autre enlèvement raté en Belgique.

Mais c'est la femme de Fourniret, Monique Olivier, âgée de 55 ans et mère d'un garçon de 17 ans, qui va tout précipiter. Dans la journée de mardi, apparemment effrayée par la condamnation récente de la femme de Dutroux à 30 ans de prison, elle se met à table et dénonce de manière détaillée neuf meurtres commis par son mari entre 1988 et 2001. Dans la plupart des cas, il s'agit de toutes jeunes femmes, enlevées dans le nord de la France ou d'autres régions, amenées et séquestrées à leur domicile, puis étranglées et enterrées. Selon le témoignage de Monique Olivier, Fourniret aurait également assassiné la gardienne de leur enfant après l'avoir violée.

Dans un premier temps, Fourniret a confirmé six meurtres, puis quatre autres hier, mais sans que pour l'instant on ait retrouvé les corps ou pu confirmer sa version des faits.

De toute évidence, il s'agit d'une affaire criminelle de première dimension, et qui ne fait que commencer. Car les zones d'ombre restent pour l'instant considérables. Fourniret est actuellement présenté comme travailleur forestier, mais il a exercé divers métiers au cours des 15 dernières années. Et surtout, il aurait fait l'acquisition, dès 1988, à sa sortie de prison, d'un petit château dans les Ardennes françaises.

C'est là qu'il aurait enterré la plupart de ses victimes. D'où lui viendrait cette gentillesse tout de même assez cossue ? De source policière, l'homme aurait également avoué le meurtre de la compagne d'un codétenu, qui détenait un « trésor de guerre », ce qui lui aurait permis d'acheter cette demeure où, semble-t-il, il ne vivait jamais.

Selon la procureure générale de Liège, Anne Thilly, Michel Fourniret est « un homme froid, distant, un joueur d'échecs, un *serial killer* ». D'un côté, il a avoué spontanément le meurtre de la femme de ce détenu, mais également celui d'un automobiliste, sur l'autoroute, « parce qu'il manquait d'argent ». De l'autre, tout en avouant « une attirance pour la grâce et la virginité des jeunes filles », il s'est arrangé,

dans un premier temps, pour n'avouer que des crimes a priori couverts par les délais de prescription. Le problème, c'est que, dans les deux derniers jours, Fourniret a volontiers changé de version. Et que les enquêteurs redoutent autant ses inventions que ses omissions. Qu'il ait tué des jeunes filles âgées de 12 à 22 ans ne semble faire aucun doute. Mais combien exactement ?

L'affaire Fourniret n'en est qu'à ses débuts, mais déjà on sait qu'elle va relancer sur une grande échelle la polémique sur la surveillance des pédophiles et des criminels sexuels.

Précision

SNC-Lavalin
et Stéphane Roy

Une erreur s'est glissée dans un article publié dans notre numéro de lundi, en page une du cahier *La Presse Affaires*, sous le titre *La grande séduction, façon Wall Street*. Le vice-président aux relations avec les investisseurs de SNC-Lavalin se nomme Stéphane Roy, et non Morin tel que publié. Nos excuses.

ACTUALITÉS

Plus jamais le 1^{er} juillet!

JUDITH LACHAPELLE

C'est la même histoire chaque 1^{er} juillet. Les camions de déménagement encombrant les rues, les trottoirs sont jonchés de vestiges d'un passé que des locataires ont préféré laisser derrière, et locataires, anciens et nouveaux, se jettent parfois de drôles de regards dans l'escalier... Les premiers rigolent dans leur barbe en songeant ce qui attend les seconds, qui, eux, se demandent ce que les premiers ont bien pu leur cacher !

Mais le 1^{er} juillet, c'est aussi la journée des « plus jamais ».

Plus jamais, jure Eva Michael, elle ne se fera enrôler pour déménager des copains le 1^{er} juillet. « On dirait qu'à chaque fois que je me fais des nouveaux amis, ça adonne qu'ils doivent déménager le 1^{er} juillet ! » dit-elle en souriant à son amie Catherine Koehnlein, qui quitte la rue Stuart pour un autre logement, quatre rues plus loin, toujours dans Parc Extension. Cette dernière aurait pu jurer sur-le-champ qu'elle ne déménagerait jamais plus, ni le 1^{er} juillet ni aucun autre jour ! « Je me suis levée à 2 h cette nuit pour faire des boîtes, j'ai pas eu le temps avant... »

Plus jamais, espère aussi Kattry Diaz, elle et sa famille n'auront à déménager une fois de plus le 1^{er} juillet. « J'avais dit à ma mère de choisir un beau logement d'où on n'aura pas à déménager encore l'an prochain », soupire-t-elle, assise sur l'accoudoir de la causeuse qui attend des bras forts pour la transporter vers un nouveau salon de la rue Clark. Et ce nouveau logement, conviendra-t-il pour plus d'un an ? Elle plisse le nez. C'est de mauvaise augure pour l'an prochain.

Plus jamais, martèle Dominic Pouliot, il ne louera chez un propriétaire qui ira jusqu'à appeler la police, le jour de son déménagement, pour le faire sortir au plus vite malgré la pluie qui tombe à verse. Le voilà qui attend, rue Bourbonnière, la camionnette partie faire un voyage de boîtes. Trepé jusqu'aux os, il a protégé tant bien que mal toutes ses affaires d'une toile de plastique. Et la police ? « Ils nous ont dit qu'on devait quitter le logement, mais en même temps, qu'est-ce que tu veux qu'on fasse ? On attend le camion ! »

Et c'est sans parler de tous les au-



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Scène d'un déménagement au 734, 5^e avenue, à Verdun. Pendant qu'un locataire sort par en avant, l'autre entre par en arrière.

tres classiques du jour du déménagement : plus jamais on ne fera affaire avec une compagnie trop bon marché qui, à l'arrivée, exige un « petit » supplément avant de vider le camion ; plus jamais on ne rendra service à ce beau-frère qui a le chic de disparaître le 1^{er} juillet, au moment où on a enfin besoin de lui ; plus jamais on n'acceptera de s'occuper d'un frigo ou d'une laveuse juste pour prouver qu'on est capable...

Mais les journées de déménagement ne sont pas toujours aussi sombres. Rue Bourbonnière, ça rigolait ferme parmi les déménageurs improvisés tandis que les affaires de Melissa Roy et Josiane Robert s'empilaient dans le camion. « Les trois pires affaires dans

une journée de déménagement, ce sont les enfants, les escaliers et la pluie », a dit Martin.

Justement, alors qu'un petit garçon soupirait d'ennui entre les barreaux du deuxième étage en regardant des adultes descendre boîtes et canapés dans un escalier tournant, il a recommencé à pleuvoir des cordes. « Eh, les filles, vous auriez dû mettre un chandail blanc ! » a lancé, moqueur, l'un des gars.

Ouais, ouais, ont répliqué les filles, ne manquant pas de leur faire remarquer qu'ils semblaient se préoccuper davantage de la caméra du photographe de *La Presse* que de remplir le camion. Direction : Lachenaie, à l'est de Montréal, où les désormais ex-colocs vont habiter une en face de l'autre. « Quand tu

habites en ville et que tu viens de la banlieue, tu finis par retourner en banlieue, dit Karine. En ville, les maisons, c'est pas achetable. »

Une maison ou un appartement plus beau, plus grand, plus calme, avec un proprio plus sympathique... C'est à croire que tous les migrants du 1^{er} juillet améliorent leur sort en une seule journée. Le désenchantement arrivera peut-être avec les premiers froids de l'automne, quand le « superbe 4 1/2 éclairé » deviendra soudainement un igloo mal isolé. Ou même plus tôt, quand la belle harmonie des copains ou amoureux s'effritera au contact de la dure, très dure réalité de la cohabitation.

Bon an, mal an, Hydro-Québec traite, dans toute la province, la

moitié des 700 000 demandes annuelles de branchement ou de modification d'un compte pendant les quatre mois d'été, et surtout dans les semaines précédant ou suivant le 1^{er} juillet. Question de commencer l'emménagement du bon pied, Hydro recommande aux nouveaux locataires de noter les données du compteur d'électricité dès leur arrivée dans l'appartement, pour éviter les mauvaises surprises.

Après cette journée exténuante, quand les boîtes et les meubles seront livrés au prix de courbatures et égratignures dans le nouveau logis, la bière coulera enfin à flots... en attendant l'étape du ménage. Et à ce moment, dans les 4 et 5 1/2 de la ville, il s'en trouvera probablement plusieurs pour dire : plus jamais.

Crise du logement maîtrisée mais crise quand même

SÉBASTIEN RODRIGUE

Moins d'appels téléphoniques, moins d'entreposage de meubles et réduction du nombre d'hébergement d'urgence : Montréal traverse une légère accalmie sur le front de la crise du logement, mais la recherche d'un appartement demeure toujours un exercice périlleux d'où plusieurs locataires ressortent écorchés.

Les images de polyvalente surpeuplée de personnes sans logis semblent être choses du passé dans la métropole. En fin de journée hier, la Ville de Montréal hébergeait neuf ménages (10 adultes et 16 enfants) dont quatre attendaient que leur nouveau logement se libère. Au cours de la journée, 11 ménages hébergés par la Ville ont emménagé dans un nouveau logement. Cette donnée contraste avec l'année dernière où 70 ménages avaient été hébergés.

Claude Desrochers fait partie de ceux-là. Avec sa femme et son fils de 9 ans, il a dû recourir pendant quelques jours à l'hébergement temporaire offert par la Ville de Montréal au YMCA. « J'ai été victime d'une reprise de logement. Mon propriétaire voulait le rénover pour sa famille, mais je pense qu'il veut le louer à un meilleur prix », raconte-t-il.

Malgré des recherches intensives pendant quelques mois, M. Desrochers s'est buté à des appartements trop chers pour ses revenus modestes provenant de l'aide sociale. « Avant, on voyait entre 10 et 15 pancartes d'appartements à louer par rue, maintenant il faut faire entre 10 et 15 rues pour voir une pancarte à louer », lance-t-il.

M. Desrochers a obtenu une lettre garantissant un supplément au loyer, ce qui lui a permis de trouver un 4 1/2 à 585 \$ par mois où il



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Marie Lacasse a du se battre à maintes reprises pour garder son logement. Tous n'ont pas cette chance.

a pu emménager hier après-midi. Malgré sa mésaventure, M. Desrochers était tout sourire. « Peut-être que je vais pouvoir penser à retourner sur le marché du travail en pouvant me payer une passe d'autobus », espère-t-il.

Avec un supplément au loyer, une famille ne débourse que le quart de ses revenus pour payer son logement, le reste est assumé par le gouvernement du Québec. La pénurie de logements a toutefois ses effets pervers : la petite famille de-

vra quitter son quartier de Rivière-des-Prairies pour aller vivre dans Villeray.

Il reste toutefois des personnes incapables de se trouver un logement qui sont réfugiées temporairement chez des amis ou de la famille. La Ville de Montréal a distribué jusqu'à maintenant 560 suppléments au loyer et 291 des bénéficiaires ont trouvé un appartement. Les 269 autres sont probablement toujours à la recherche ou en attente d'un logis. La Ville a par ailleurs reçu

environ la moitié moins d'appels téléphoniques que l'année dernière au 868-GÎTE, soit 2531.

La crise du logement est toutefois loin d'être résolue, souligne le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain, François Saillant. « Le coût des logements a augmenté à Montréal et la vraie crise est rendue là, elle n'est plus dans la rareté absolue de logement, il y a plus de logements qu'il y en avait, mais, en termes d'accessibilité financière au

logement, le problème a empiré », observe-t-il. Parmi les logements de 600 \$ et moins, le taux d'occupation se situe à 0,6 %.

De son côté, le responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal, Cosmo Maciocia, explique l'intensité réduite de la crise cette année par un taux d'occupation plus élevé à Montréal (1,1 %) et par un démarrage plus rapide de l'aide aux personnes en difficulté. M. Saillant ajoute que la crise du logement dépasse toutefois l'étape du 1^{er} juillet et que de nombreuses personnes vont se manifester au cours des prochaines semaines.

L'administration municipale croit avoir suffisamment de suppléments au loyer pour satisfaire à la demande, ce que ne croient pas les groupes de défense des locataires. Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, se dit toutefois prêt à réaffecter à Montréal des suppléments au loyer non utilisés dans d'autres municipalités.

Bien que la situation se soit améliorée, le ministre Fournier estime que la crise du logement perdurera tant que des personnes subiront de l'anxiété pour trouver un logement. Québec s'est d'ailleurs entendu récemment avec le gouvernement fédéral qui versera une somme de 75 millions de dollars supplémentaires, ce qui permettra de construire 3000 logements sociaux et abordables. Le ministre Fournier a rappelé que son gouvernement souhaitait maintenant construire 16 000 logements d'ici la fin de son mandat.

Cette année, le gouvernement provincial investit 14 millions pour l'aide aux sans-logis. Québec a notamment reconduit les suppléments au loyer de 2500 ménages et en a ajouté 1200 de plus dont 680 pour Montréal.

ACTUALITÉS

Fête du Canada: des dizaines de milliers de personnes envahissent le Vieux-Port

À Québec, une centaine de manifestants séparatistes dénoncent les célébrations



PHOTOS MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Des milliers de spectateurs ont eu chaud hier dans le Vieux-Port de Montréal, mais une éclaircie inespérée en fin de soirée est venue sauver une soirée qui s'annonçait pluvieuse.

TRISTAN PÉLOQUIN

Il s'en est fallu de peu pour que le mauvais temps vienne gâcher les célébrations de la fête du Canada à Montréal, mais une éclaircie inespérée en fin de soirée a presque miraculeusement sauvé la donne, permettant à des dizaines de milliers de personnes d'envahir le Vieux-Port de Montréal.

Marquée par la présence de la chanteuse France D'Amour, de Kevin Parent et du chanteur anglophone Hawksley Workman, qui a visiblement étonné la foule, la fête s'est finalement déroulée sous un ciel rempli d'éclairs de chaleur et d'une immense lune d'un orange vif.

Dans la foule, quelques spectateurs laissaient flotter au-dessus de leurs tête des unifoliés accrochés à des bâtons de hockey, un symbole doublement canadien.

Dans un geste de provocation, une dizaine de manifestants, drapeaux des Patriotes bien en main et scandant des slogans pro-FLQ, ont déambulé dans la foule pendant quelques minutes avant de s'immobiliser à quelques pas de la scène, où ils sont restés une vingtaine de minutes. La situation n'a cependant pas dégénéré.

À Québec, les célébrations tenues sur les plaines d'Abraham ont également été perturbées par une centaine de manifestants, parmi lesquels se trouvait le cinéaste Pierre Falardeau.

Étroitement encadrés par les policiers de la sûreté municipale, ils ont scandé des slogans pendant la prestation musicale du Royal 22^e Régiment.

C'est la deuxième année consécutive que le groupe de l'ex-felquiste Raymond Villeneuve s'en prend aux festivités, qu'il considère comme une forme de provocation. « Les Québécois ne peuvent pas fêter leur propre domination alors qu'ils

se dirigent vers l'indépendance, a indiqué le vice-président du MLNQ, Pierre-Luc Bégin. On ne peut pas être Québécois et Canadien à la fois. »

Comme l'année dernière, alors qu'il avait traité d'« insignifiants » les artistes qui se produisaient dans le cadre de la fête du Canada, Pierre Falardeau s'est joint à la manifestation, dénonçant ce qu'il considère comme un « acte de propagande » de la part du gouvernement canadien. « Récemment, il y a eu le scandale des commandites, a-t-il dit. Ça, c'est le même argent et le même esprit. Du fric, des bébelles, du gâteau, des chansons... on essaie de nous acheter. »

À Ottawa, un gros orage est venu mettre la pagaille en après-midi dans les activités entourant la fête du Canada, provoquant une bonne frousse parmi les gens qui se trouvaient aux différents lieux de festivités, des deux côtés de la rivière des Outaouais. Les trombes d'eau, les éclairs foudroyants, les vents violents et même la grêle ont fait déguerpir les fêtards vers des abris de fortune. L'idée d'utiliser un arbre comme abri a joué un mauvais tour à six personnes, alors qu'une énorme branche leur est tombée dessus, au parc Major, près du pont Alexandria. Ils ont été transportés à l'hôpital pour des blessures au dos et à la tête.

Profitant d'une accalmie, le premier ministre Paul Martin a souligné la « douce confiance nationale » du Canada de même que son « patriotisme tranquille » : « Nous, Canadiens, ne parlons pas tellement de patriotisme. Mais notre amour de la patrie est le plus fort qui soit. Notre fierté, c'est notre diversité culturelle, et la richesse qu'elle confère à notre société est sans pareille. »

Avec la collaboration du *Soleil* et de la *Presse canadienne*





Besoin?



Désir?

À 6500 RPM, tout devient un peu flou. Avec le rendement et la maniabilité légendaires BMW, des sièges bas à proximité de l'essieu arrière, des changements de vitesse nets et précis, un équilibre parfait, le Roadster BMW Z4 offre un contact viscéral avec la route qui s'impose comme une nécessité croissante au fil des kilomètres.

Roadster BMW
2.5i
3.0i

www.bmw.ca
1 800 667-6679



Le plaisir de conduire.™

Saisie de cocaïne à bord d'un bateau des fils de Paul Martin

KARIM BENESSAIEH

Un des fleurons de la flotte de la Canada Steamship Lines, le *Sheila Anne*, a été la cible d'une saisie de drogue mercredi dans le port de Sydney, en Nouvelle-Écosse. Les agents de la Gendarmerie Royale du Canada ont saisi deux sacs boulonnés sous la coque du bateau et contenant 83 kilos de cocaïne.

Le *Sheila Anne*, un bateau construit en Chine en 1999 et baptisé ainsi en l'honneur de la femme du premier ministre Paul Martin, bat pavillon des Bahamas. Son équipage se compose de 27 marins ukrainiens et il navigue entre la Nouvelle-Écosse et le Venezuela. C'est à cet endroit, plus précisément au port de Maracaibo, qu'aurait été placée la drogue, estimait-on hier chez CSL.

« Le seul moyen d'accéder à la grille où on a placé la drogue, c'est par la mer, en recourant à des plongeurs, a expliqué la porte-parole de l'entreprise, Martine

Malka. Nous avons déjà une surveillance de 24 heures par jour, nous allons maintenant y ajouter une inspection par plongeurs. »

Selon un inspecteur de la Fédération internationale des transports, Patrice Caron, il est probable que la drogue ait été arimée à l'insu de l'équipage et, évidemment, de l'entreprise. « Il y a des dizaines d'endroits sur un bateau où on peut cacher des choses sans que personne ne s'en aperçoive. »

Le *Sheila Anne*, un vraquier auto-déchargeant de 225 mètres de long, peut contenir 41 000 tonnes de charbon et en décharger plus de 6000 tonnes à l'heure.

C'est la première fois, a précisé M^{me} Malka, qu'un des bateaux de CSL fait l'objet d'une saisie de drogue. Vers 18h mercredi, le *Sheila Anne* et son équipage ont été relâchés et ont quitté le port de Sydney. Paul Martin a cédé la propriété de la CSL à ses fils avant de devenir premier ministre.

Le Festival de jazz: un modèle en matière de normes d'exploitation

FESTIVAL

suite de la page A1

promotionnels du Festival de jazz « encouragent l'exploitation injuste et inhumaine de travailleurs ». Selon nos informations d'alors, les manifestants voulaient souligner le fait que le festival avait acheté ses t-shirts de Gildan, une entreprise qui a été accusée, en 2003, de pratiques antisyndicales au Honduras.

À peine 2 % des ventes

Or, après vérification, il appert que les t-shirts provenant de Gildan représentent à peine 2 % de tous les produits vendus dans les boutiques souvenirs du festival et que les trois organismes mentionnés plus haut n'avaient rien à voir avec la pièce de théâtre. Celle-ci est plutôt une initiative de l'Unité théâtrale d'intervention loufoque et du Centre des travailleurs immigrants, un groupe de pression qui compte parmi ses membres d'anciens employés de Gildan, mis à pied lors de la fermeture de l'usine de couture montréalaise de l'entreprise, au printemps 2003.

Il a été impossible de confirmer hier avec la coordonnatrice du Centre des travailleurs immigrants, Teresita Tesalona, si la

« C'est dommage parce que justement, on fait tout ce qui est en notre pouvoir, en nous dotant de normes sévères, pour que la rue devienne un lieu de fête et non pas de dénonciation », estime M. Simard.

pièce de théâtre doit toujours être présentée.

« C'est extrêmement dommage qu'on soit ainsi associés à des pratiques d'exploitation de travailleurs, parce que depuis que le festival existe, notre philosophie a toujours été d'avoir des normes très élevées en matière de qualité et en ce qui a trait au respect de l'environnement », a expliqué Alain Simard au cours d'une rencontre en fin de matinée hier, alors que l'événement était ralenti par la pluie.

« Précisément, 48 % de nos t-shirts sont fabriqués au Canada, la qualité de nos produits a toujours été testée et, dans le cas présent, on a vérifié scrupuleusement avec Gildan pour être sûrs que l'entreprise respectait des normes éthiques bien établies », renchérit Jacques-André Dupont, vice-président à la mise en marché pour le festival.

« Tous nos fournisseurs doivent signer un document par lequel ils s'engagent à respecter des pratiques et des standards conformes aux normes du travail internationales, poursuit-il. Certains fournisseurs qui nous ont sollicités dans le passé ont même décidé de ne pas s'associer au festival parce

qu'ils n'étaient pas équipés pour répondre à nos exigences. »

Selon M. Simard, le festival a toujours payé ses musiciens « une coche au-dessus du prix du marché » et a même, par le passé, refusé des partenariats avec des commanditaires qui proposaient des sommes dans les six chiffres, « simplement parce qu'on se souciait de la provenance de leurs produits ». Dans d'autres cas, des commanditaires ont aussi été refusés parce qu'ils voulaient faire de la publicité trop agressive sur le site, a précisé M. Simard.

Selon MM. Simard et Dupont, plusieurs organismes et groupes de pression tentent chaque année de se servir du festival comme levier pour faire entendre leur cause. « C'est dommage parce que justement, on fait tout ce qui est en notre pouvoir, en nous dotant de normes sévères, pour que la rue devienne un lieu de fête et non pas de dénonciation, estime M. Simard. Je pense que c'est une erreur de s'en prendre ainsi à nous. »

Gildan a pris des mesures

Gildan, qui a aussi vigoureusement dénoncé les allégations dont elle a fait l'objet, a rappelé hier par la voix de son porte-parole, Stéphane Lemay, que d'importantes mesures ont été prises depuis l'été 2002 pour s'assurer que les conditions de travail dans ses usines établies à l'étranger respectent des normes reconnues internationalement. « Nous avons notamment obtenu une certification WRAP (World Responsible Apparel Production, un organisme créé par l'industrie manufacturière) pour nos usines du Mexique et du Honduras et nous sommes devenus, en novembre 2003, une société participante du FLA (Fair Labor Association), un organisme dont les normes sont encore plus strictes », a-t-il souligné.

Reconnaissant que la participation de Gildan à cet organisme normatif fait toutefois actuellement l'objet d'une vérification interne en raison d'une plainte déposée par Maquila Solidarity Network, M. Lemay a assuré que « tous les rectificatifs nécessaires seront apportés lorsque le rapport du FLA deviendra public d'ici quelques semaines ». « L'enquête à laquelle nous avons accepté de nous soumettre ne touche pas uniquement le droit des travailleurs de se syndiquer, mais aussi des éléments comme la présence de sorties de secours et de bouteilles de désinfectant en quantité suffisante dans nos installations. C'est sûr qu'en tenant compte de cela, il y aura des correctifs à apporter, et nous le ferons sans faute. »

M. Lemay a ajouté que Gildan, qui a obtenu un prix de l'ACDI pour la gestion de ses installations au Honduras, a récemment embauché une « directrice de la conformité sociale », dont la responsabilité est d'inspecter régulièrement les différentes usines de l'entreprise.

Des images spectaculaires de Saturne

AGENCE FRANCE-PRESSE

PASADENA, Californie — La sonde américano-européenne *Cassini-Huygens* a envoyé hier des images spectaculaires des anneaux de la planète Saturne, reçues sur Terre quelques heures après sa mise en orbite réussie.

« Ces images sont époustouflantes », a affirmé une des responsables de la mission, Carolyn Porco, à l'occasion d'une conférence de presse au Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la NASA à Pasadena.

Les scientifiques de la mission ont diffusé une série d'images en noir et blanc montrant des segments d'anneaux de la planète, une alternance de bandes de largeurs différentes aux tons allant du plus clair au plus sombre.

« Même en ayant eu du temps pour penser à ces images, les planifier, choisir l'exposition, les filtres, je suis surprise par leur beauté et leur clarté », a-t-elle dit.

« Certaines images m'ont tellement frappée que j'ai pensé que mon équipe m'avait joué un tour en me montrant une simulation des anneaux et pas des images des anneaux eux-mêmes », a ajouté M^{me} Porco en plaisantant.

Après un voyage de 3,5 milliards de km débuté il y a près de sept ans, la sonde *Cassini-Huygens* a réussi mercredi une traversée parfaite des anneaux de Saturne avant d'allumer son moteur et de devenir le premier engin spatial placé par l'homme sur l'orbite de la deuxième planète du système solaire après Jupiter.

Jamais jusqu'à maintenant des images des anneaux de Saturne n'avaient été prises aussi près. Elles ont été réalisées au moment de



PHOTO NICK UT, ASSOCIATED PRESS

« Certaines images m'ont tellement frappée que j'ai pensé que mon équipe m'avait joué un tour », a déclaré hier Carolyn Porco (à droite), responsable de l'équipe d'imagerie, au cours d'une conférence de presse où ont été présentées des photos envoyée depuis les environs de Saturne par la sonde *Cassini-Huygens*.

la mise à feu du moteur de la sonde. *Cassini-Huygens* a alors volé plus près de Saturne qu'à tout autre moment de ses quatre années de mission à venir, donnant l'occasion de photographier cette planète à environ 20 000 km de distance.

Au cours des quatre prochaines années, la sonde effectuera 76 révolutions autour de Saturne et 52 passages à proximité de sept lunes parmi les 31 connues dans son système.

Cassini-Huygens est une mission de la NASA, de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de l'Agence spatiale italienne (ASI) et a coûté 3,3 milliards de dollars américains.

L'engin se compose d'un orbiteur (*Cassini*) de fabrication américaine, doté de 12 instruments et d'une sonde (*Huygens*), de facture

européenne, qui comprend six instruments.

L'étude de la plus grosse lune de Saturne, Titan, est au coeur de cette mission. Cassini passera 45 fois dans son voisinage, jusqu'à une distance de 950 km, effectuant une cartographie à haute résolution de sa surface.

En outre, le 25 décembre, *Cassini* libérera la sonde *Huygens* qui prendra le chemin de Titan et sera le premier engin à se poser sur le satellite naturel d'une autre planète.

Le 14 janvier 2005, après 20 jours de chute, *Huygens* pénétrera dans l'atmosphère de Titan, déployant son parachute et commençant deux heures et demie d'observation scientifique, dont les données seront transmises à *Cassini* qui servira de relais vers la Terre.

SOLDES

A C T U E L S

Une bonne occasion d'obtenir les indispensables mode de l'été, des exclusivités à prix vraiment exceptionnels !

CONTEMPORAINE	
ÉPARGNEZ JUSQU'À 47% LA CAMI BALLERINE MAILLE RUBAN Un style vedette exclusif en 6 coloris mode 19.⁹⁹ RÉG. 38.00	ÉPARGNEZ JUSQU'À 69% VESTONS ET BLOUSONS Du style 9 à 5 au style week-end 59.⁹⁵ RÉG. JUSQU'À 195.00
ÉPARGNEZ 63% LA BLOUSE BRODÉE RAYÉE Coton à micro rayures en bleu et blanc 19.⁹⁹ RÉG. 55.00	ÉPARGNEZ 60% PANTALONS EN COTON Du style droit au cargo 19.⁹⁹ RÉG. 50.00
ÉPARGNEZ 50% LA CAMI EN COTON Une essentielle, découpe raglan sur l'épaule 9.⁹⁹ RÉG. 19.99	ÉPARGNEZ JUSQU'À 60% BLOUSES À MOTIFS Des rayures pure mode, des fleurs 19.⁹⁹ RÉG. JUSQU'À 50.00

3237785A

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Couillard et Montréal courtisent les Shriners

Le ministre essaie de convaincre l'organisation de construire un nouvel hôpital dans l'île

ARIANE KROL

Résolu à ne pas laisser l'hôpital orthopédique pour enfants des Shriners filer entre les doigts de Montréal, le ministre québécois de la Santé passera plus de trois jours à Denver, au Colorado, pour convaincre la puissante organisation philanthropique de construire son nouvel hôpital ici plutôt qu'en Ontario.

« On va prendre toutes les occasions qu'on a de faire le plus de contacts possible. On va avoir des réceptions, des contacts avec les Shriners canadiens, les Shriners américains, certains médecins qui sont membres de l'organisation », a indiqué Philippe Couillard, joint par téléphone à Denver hier.

Arrivé au Colorado mercredi soir, le ministre accompagne une délégation du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) venue plaider la cause de Montréal à la veille du congrès annuel de l'organisme.

La principale activité de cette opération charme, une présentation d'une heure devant le conseil d'administration nord-américain des Shriners, s'est tenue hier matin. Le maire Gerald Tremblay était aussi de la partie, mais il devait rentrer à Montréal hier soir et a laissé au ministre le soin de commenter la rencontre.

La délégation a souligné que le feu vert donné récemment par Québec au futur CUSM permet aux Shriners de commencer la

construction de leur propre hôpital aussitôt qu'ils le souhaitent. Les représentants montréalais ont aussi insisté sur l'importance de préserver l'équipe de soins et de recherche actuelle.

Construit en 1925, l'hôpital, qui reçoit quelque 11 000 jeunes patients par an, est devenu trop exigu. Les Shriners sont prêts à investir 100 millions de dollars pour en construire un nouveau. Ils discutent avec McGill depuis plusieurs années, mais voyant que Québec tardait à autoriser le projet du futur CUSM, ils ont regardé ailleurs.

En avril, le conseil d'administration des Shriners a recommandé que le nouvel hôpital soit construit à London, en Ontario,

mais a finalement accepté d'entendre les délégations de Montréal, de London et d'Ottawa avant le congrès annuel, qui commence dimanche.

Les Shriners d'Ottawa appuient la candidature de Montréal, mais si les délégués devaient en décider autrement, ils demandent que l'établissement s'installe à Ottawa plutôt qu'à London. Pour Montréal, le premier objectif est de convaincre le conseil d'administration de retirer, avant le début du congrès, sa résolution demandant aux délégués d'envisager la candidature de London. S'ils n'y parviennent pas, le ministre et les représentants de McGill croisent les doigts pour que les délégués rejettent cette résolution.

Toutefois, si les Shriners acceptaient de considérer la candidature de London, Montréal disposerait encore d'un an pour plaider sa cause puisque la décision se prendra seulement au congrès de juillet 2005, à Baltimore.

Rendus célèbres par leur cirque et le fez rouge qu'arborent leurs membres, les Shriners gèrent un budget de près de 600 millions de dollars américains. Ils financent 22 établissements pédiatriques spécialisés dans les soins orthopédiques, les traitements pour les grands brûlés et les blessures de la colonne vertébrale au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

L'organisme relié aux francs-maçons compte environ un demi-million de membres, tous des hommes.

Les jeux vidéo contribuent à l'obésité chez les enfants

ARIANE KROL

Super Mario n'est pas le seul à avoir un petit bedon. Les enfants qui jouent à des jeux électroniques risquent davantage de devenir obèses, indique une nouvelle étude menée auprès de plus de 800 écoliers suisses.

Le risque que l'enfant devienne

obèse double pratiquement avec chaque heure passée quotidiennement à jouer à des jeux électroniques, révèle l'étude publiée dans *Obesity Research*.

« Par conséquent, l'utilisation des jeux électroniques devrait être considérée comme une autre activité sédentaire à cibler pour prévenir l'obésité chez les jeunes », in-

diquent les chercheurs rattachés à l'hôpital pour enfants de Philadelphie et au centre hospitalier universitaire de Zurich.

Les trois chercheurs ont interrogé, mesuré et pesé 872 enfants de six à 10 ans dans les environs de Zurich. Parmi eux, 11 % des garçons et 11,2 % des filles ont été considérés comme obèses. Les critères d'évaluation utilisés combinaient la mesure de l'épaisseur du pli cutané en deux zones du corps (sous-scapulaire et triceps) et l'indice de masse corporelle (le poids en kilos divisé par le carré de la hauteur en mètres).

D'autres études ont étudié la relation entre l'obésité infantile et l'utilisation des jeux vidéo, mais les chercheurs estiment que c'est la première fois que les deux phéno-

mènes sont associés aussi fortement, indépendamment d'autres facteurs.

« L'obésité étant réfractaire aux traitements une fois qu'elle s'est installée, la prévention durant l'enfance est une composante essentielle du combat mené contre cette épidémie mondiale », écrivent-ils.

D'autres études ont déjà établi des liens entre l'obésité juvénile et des facteurs dits environnementaux, comme le fait de regarder la télévision, de ne pas faire beaucoup d'activité physique, de consommer des boissons sucrées ou de sauter le petit déjeuner.

L'étude suisse a aussi constaté que chaque heure passée quotidiennement devant la télé multipliait par deux ou trois le risque qu'un enfant devienne obèse.

Les jeunes dont la mère travaille à l'extérieur de la maison et ceux dont le père fume se sont également révélés plus à risque.

« Les enfants non supervisés peuvent être plus susceptibles de manger de grandes quantités de grignotines après l'école (et) les enfants qui préparent leurs repas

eux-mêmes peuvent être plus susceptibles d'être obèses que les enfants dont la nourriture est préparée par l'un des parents, comme l'ont montré d'autres études », écrivent les chercheurs.

Un foyer où les parents fument constitue peut-être un environnement familial moins préoccupé par la santé, spéculent-ils également.

De plus, les enfants qui faisaient partie d'une famille d'immigrants étaient deux fois plus susceptibles d'être obèses que les petits Suisses de souche. Cette tendance est due à des différences socio-économiques, mais aussi parce que les enfants d'immigrants font moins d'activité physique et regardent davantage la télévision, avancent les chercheurs.

L'impact des jeux vidéo pourrait varier selon les populations, car des études antérieures ont démontré qu'ils augmentent le risque de surpoids chez les petites Américaines d'origine asiatique, mais pas chez les garçons de même origine, et n'ont trouvé aucune association significative chez les petits Américains d'origine européenne ni chez les jeunes Afro-Américains.

Concours La Dizaine International Bromont
en collaboration avec **LA PRESSE**

La dizaine

2004

Gagnez un cheval d'équitation!

Assistez à La Dizaine International Bromont et courez la chance de **gagner l'un des 2 poulains de race Oldenburg** d'une valeur approximative de **5 000\$** chacun.

Le premier tirage aura lieu le dimanche 27 juin 2004 à 14 h alors que le 2^e tirage aura lieu le dimanche 4 juillet 2004 à 14 h sur le Site olympique de Bromont. Pour être éligible au tirage, **VOUS DEVEZ ÊTRE PRÉSENT LORS DES TIRAGES**, être âgé de 10 ans et plus et avoir répondu correctement à la question inscrite sur le coupon de participation.

www.internationalbromont.org

La Dizaine International Bromont

Du 23 juin au 4 juillet 2004

Près de 400 cavaliers et cavalières de calibre international et 600 chevaux participeront aux épreuves de qualification de la Coupe du Monde 2004, au Site olympique de Bromont. Cette année, l'International Bromont dure 2 fois plus longtemps!

Accès au site pour une journée : **10\$** par personne

Activités offertes : épreuves de vitesse, saut d'obstacles, chasse à courre, cheval savant, pique-nique, spectacle de la Fête du Québec, Fête du Canada, etc.

Entrée gratuite pour une personne sur présentation de cette annonce

Remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet à l'entrée principale du Site olympique de Bromont au plus tard le dimanche 4 juillet 2004, 14 h.

Concours « Gagnez un cheval d'équitation! »

Nom : _____ Prénom : _____ Âge : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : (résidence) _____ Tél. : (travail) _____

Tél. : (cellulaire) _____

Question :
Dans quelle ville ont eu lieu les épreuves en sport équestre lors des Jeux Olympiques de 1976?

Les règlements du concours sont disponibles au Site olympique de Bromont, 450, chemin de Gaspé, Bromont. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Vous devez être présent lors des tirages.

La dizaine

2004

LA PRESSE

Un jeune Afghan livre le combat de sa vie

PRESSE CANADIENNE

KABOUL – Un jeune afghan a entrepris hier un long voyage vers le Canada où des médecins corrigeront une malformation au coeur qui le tuera un jour s'il n'est pas soigné.

Djamshid Djan Popal, âgé de 9 ans, est accompagné dans son voyage de son père et d'un médecin de l'armée, qui sera prêt à intervenir en cas de complication. Un avion a d'abord emmené le trio au Pakistan, d'où il partira pour l'Angleterre puis pour le Canada.

Djamshid souffre d'une malformation congénitale appelée persistance du canal artériel. Chez la personne qui en souffre, le sang passe du ventricule gauche au ventricule droit sans effectuer une circulation complète du corps. Le coeur doit donc travailler beaucoup plus fort pour que le sang soit suffisamment oxygéné.

FAITES-NOUS VOIR DU PAYS !

GAGNEZ L'UN DES 13 VOYAGES AU JAPON !

Envoyez-nous votre meilleure photo d'une collectivité du Canada, vous pourriez

GAGNER UN VOYAGE À L'EXPO 2005 D'AICHI, AU JAPON !

UN CONCOURS DE PHOTOS À LA GRANDEUR DU PAYS! Les Canadiens et les Canadiennes de partout au pays sont invités à participer au concours photographique « **Faites-nous voir du pays !** ». Si votre photo est retenue, elle sera exposée au pavillon du Canada à l'Expo 2005 et publiée dans un ouvrage commémoratif à tirage limité. Les photos retenues paraîtront dans l'édition du 9 octobre du journal The Globe and Mail, et toutes les photos gagnantes seront affichées sur le site Web **faites-nousvoirdupays.ca**. Alors, tout le monde dehors ! Faisons voir ce qui rend le Canada exceptionnel.

* Afin de connaître tous les règlements du concours, veuillez consulter le site www.faites-nousvoirdupays.ca ou faites parvenir une enveloppe préaffranchie et préadressée à : Règlements du concours « Faites-nous voir du pays ! », Case postale 262, Station B, Toronto (Ontario) M5T 2W1. Aucun achat nécessaire. Des restrictions peuvent s'appliquer. Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada. Les candidats doivent répondre correctement sans aide à une question d'habileté mathématique afin de gagner. Cinq différentes photos par personne. La valeur au détail de chaque Grand Prix est d'environ 8 000 \$ CA. Le concours prend fin le 31 août 2004 à 23 h 59, HNE. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues et de photos soumises.

Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Visitez le site **FAITES-NOUSVOIRDUPAYS.CA** ou passez chez le concessionnaire Toyota de votre voisinage pour connaître tous les détails du concours.

TOYOTA
un coup de coeur sans fin



LA TOUTE NOUVELLE VOLVO S40 2005

À PARTIR DE
29,995 \$*
 PDSF

LES TOUTES NOUVELLES VOLVO S40 ET V50 SONT ARRIVÉES.

NOS BOLIDES LES PLUS RÉCENTS SONT LANCÉS.

AVEC LEUR NOUVEAU LOOK SANS COMPROMIS À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR, UN MOTEUR TURBO DE 218 CH ET LA TRACTION INTÉGRALE OFFERTS EN OPTION ET LEUR TOUTE NOUVELLE ATTITUDE, LES S40 ET V50 2005 SE DISTINGUENT DE TOUS NOS PRÉCÉDENTS MODÈLES. TOUT SIMPLEMENT PARCE QUE NOUS LES AVONS CONÇUES POUR UNE TOUTE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONDUCTEURS DE VOLVO, JUSQU'À LEURS SYSTÈMES AUDIO ULTRA-SOPHISTIQUÉS DOLBY PRO LOGICTM II[†] DE 445 WATT AVEC 13 HAUT-PARLEURS. MAIS NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER PAR LA NOUVELLE ALLURE, CE SONT QUAND MÊME D'AUTHENTIQUES VOLVO. LES TOUTES NOUVELLES VOLVO S40 ET V50 2005 SONT LANCÉES. VISITEZ LE SITE WWW.LANOUELLEVOLVOS40.COM

VOLVO
 pour la vie



LA TOUTE NOUVELLE VOLVO V50 2005

À PARTIR DE
31,495 \$*
 PDSF

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
 855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
 (450) 771-2305
www.volvochicoine.com

VOLVO POINTE-CLAIRE
 15, Auto Plaza, Pointe-Claire
 (514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

FRANKE VOLVO
 180, rue Principale
 Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

UPTOWN VOLVO
 4900, rue Paré, Montréal
 (514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

VOLVO DE BROSSARD
 9405, boul. Taschereau
 Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

VOLVO LAVAL
 2350, boul. Chomedey
 Laval (450) 682-3336
www.volvolaval.com

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
 4315, boul. Métropolitain Est
 Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

* Le PDSF pour une S40 2.4i/V50 2.4i 2005 commence à 29 995 \$/31 495 \$. Véhicules illustrés avec équipement en option comprenant toit ouvrant, ensemble sport et roues en alliage de 18 po. Frais de transport et de livraison de 1 275 \$, taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. †Dolby et Pro Logic sont la propriété de Dolby Laboratories. Tous les détails chez les concessionnaires Volvo. © 2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité.

ACTUALITÉS

Un récidiviste rate une bonne occasion de se taire

CHRISTIANE DESJARDINS

Mario Morin, un homme de 36 ans qui revient régulièrement devant les tribunaux depuis 1999 pour les menaces qu'il profère aux employés du Centre des services jeunesse, a encore manqué une occasion de se taire, mardi, au palais de justice de Montréal.

La Couronne demandait une peine de pénitencier de trois ans pour Morin, qui a harcelé et menacé des employés du gouvernement à plusieurs reprises depuis janvier dernier. Morin en veut au Centre des services jeunesse, qui lui interdit de voir la fillette qu'il a eue en 1999 avec une adolescente de 15 ans, en fugue d'un centre d'accueil. « Il faudrait pas que ça

se passe comme l'affaire Lortie... S'il arrive quelque chose à ma fille, je vais passer du monde. Je vais me suicider, mais je vais en emmener d'autres avec moi... » Il s'agit là des messages les plus doux que Morin servait aux employés.

Demandant la clémence du juge, l'avocat de l'accusé, Charles Montpetit, a expliqué que Morin était un homme « mal équipé, qui souffre », avec un bas seuil de tolérance à la frustration, et qui se trouve impuissant devant la grosse machine qu'est la Direction de la protection de la jeunesse. Alors qu'il était enfant, Morin a lui-même été placé, ainsi que ses frères et soeurs, après que leur père alcoolique eut tenté de les tuer. Il a

gardé un mauvais souvenir de ces placements et ne veut pas que sa fille subisse le même sort. Il en a fait le combat de sa vie.

À la fin de l'audience, le juge Gilles Cadieux a décidé d'accorder une dernière chance à l'accusé. Le magistrat était en train de lui servir une peine de huit mois de prison, quand Morin, tout mêlé, a soudainement explosé. « Huit ans, plus huit ans... Donne-moi donc 16 ans tant qu'à être parti. Quand je vais sortir, ma fille va avoir 18 ans... » a-t-il crié, avant de sortir du box des accusés, en hurlant et en bousculant le mobilier.

« M. Morin, M. Morin, revenez... », criait une agente en courant derrière lui. Mais ce fut peine perdue, Morin était enragé. Après

que son avocat lui eut parlé, Morin était disposé à revenir devant le juge. Mais le magistrat en avait assez pour la journée, d'autant plus que Morin avait agi de pareille façon devant lui quelques semaines auparavant. Le juge a fixé la suite au 31 août prochain, et Morin reste détenu.

Bien que son nom figure sur l'acte de naissance de la petite, Morin n'a jamais été autorisé à la voir depuis sa naissance. Son comportement n'aide évidemment pas sa cause. Récemment, il a appris que la mère, maintenant âgée de 20 ans, avait consenti à ce que la fillette soit donnée en adoption, ce qui l'a rendu d'autant plus furieux. Pour ne pas briser ses conditions (ne pas appeler aux servi-

ces jeunesse), Morin a plutôt téléphoné au ministère des Services sociaux pour réclamer une enquête sur la DPJ. Et il leur a proféré des menaces.

Morin est bien connu au Centre des services jeunesse. L'organisme a implanté toutes sortes de mesures inhabituelles, comme rayer sur les jugements de cour le nom des intervenants au dossier, afin qu'ils échappent à son harcèlement, a expliqué mardi un représentant de l'organisme. Mais rien n'y fait. Dans le passé, on a aussi tenté de lui interdire l'accès au téléphone en prison, mais c'était impossible, en raison de la Charte des droits et libertés. Selon les expertises réalisées sur Morin, il ne souffre pas de maladie mentale.

Une peine additionnelle pour un tueur et batteur d'enfants

CHRISTIANE DESJARDINS

Condamné à 15 ans de prison pour avoir tué une fillette et en avoir rendu une autre grabataire, Gerald Joseph Georges, 37 ans, doit maintenant recevoir une peine additionnelle pour avoir tenté de faire tuer leur mère.

Georges voulait éliminer la femme pour l'empêcher de témoigner contre lui au procès. Horrifié par les faits de cette affaire, le juge Joseph Tarasofsky n'est pas chaud à l'idée de fixer cette peine à seulement un

an, comme le suggèrent la Couronne et la défense. « Vous rendez-vous compte que si cette femme est encore en vie, c'est seulement parce que le codétenu n'est pas passé à l'acte et qu'il est allé le dire à la police ? » a-t-il demandé aux avocats, mercredi, en leur demandant de motiver leur suggestion.

M^e Normand Chénier, de la Couronne, soutient que la peine d'un an est dans les normes, compte tenu des circonstances. Au moment du crime, l'accusé n'avait pas d'antécédent judiciaire, il a plaidé cou-

pable, le complot ne s'est pas matérialisé, et il faut faire abstraction du crime contre les enfants, puisque Georges a déjà été jugé pour cela. M^e Dikran Markaria, pour sa part, signale que le crime était irréaliste et irréalisable. Il soutient aussi que le codétenu, un informateur de police au long casier judiciaire, a tendu un piège à Georges.

Le complot pour tuer la femme s'est produit en 2002, alors que Georges était détenu en attente de son procès pour les crimes contre les enfants de sa maîtresse. En

échange du meurtre de la femme, Georges promettait à son compagnon de cellule, Sébastien Langlois, de l'amener avec lui en Haïti, où ils vivraient la « vie de pacha » avec des femmes à profusion, un emploi dans la police (puisque quelqu'un de sa parenté en faisait partie), une dent en or comme l'autre en avait envie, sa cousine comme épouse, un camion, une compagnie de construction qu'ils allaient lancer... Si la femme mourait, il n'y aurait plus de preuve contre Georges. Il pourrait ainsi faire beaucoup d'argent en poursuivant le gouvernement pour détention abusive. Langlois s'est empressé d'aller tout raconter aux autorités, ce qui a valu cette accusation à Georges.

En mars 2003, au terme de son procès devant jury pour les crimes contre les enfants, Georges était déclaré coupable de l'homicide invo-

lontaire de la fillette de 2 ans, et de voies de fait graves sur celle de 10 mois. Les faits dans cette affaire s'étaient produits en juin 2001, alors que Georges gardait les trois enfants de sa maîtresse pendant qu'elle était à l'hôpital Sainte-Justine, dans le cadre de sa quatrième grossesse. La fillette de 2 ans est morte d'un éclatement de la rate consécutif aux violents coups reçus, celle de 10 mois, victime du syndrome de l'enfant secoué, restera sourde, aveugle et grabataire pour le reste de ses jours. Celle de 5 ans avait été poussée, mais n'a pas subi de blessures graves. La juge Lise Côté avait condamné Georges à 10 ans de prison, mais cette peine a été haussée à 15 ans par la Cour d'appel.

À la fin de l'audience, le juge Tarasofsky a décidé de mettre l'affaire en délibéré et rendra sa décision le 21 septembre.

DÉMÉNAGEMENT

de

Blainville à Mirabel

Venez voir nos promotions d'ouverture.



Nouvelle adresse:
12400, De L'Avenir, Mirabel
Sortie 31 de l'autoroute 15 Nord
à côté de Bell Helicopter
Tél. : (450) 435-6046
Montréal :
8128, boul. Décarie
Tél. : (514) 342-8128

Résultats

TVA, le réseau des tirages

LOTTO 649	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
2004-06-30	6/6: 0 5/6+: 4 5/6: 170 4/6: 8 593 3/6: 162 067 2/6+: 153 547	10 408 810,00 \$ 103 710,30 \$ 2 015,80 \$ 75,50 \$ 10,00 \$ 5,00 \$	
Complémentaire: (07)			
Ventes totales: 20 431 992 \$		Prochain gros lot (appr.): 17 000 000 \$	

LOTTO 649	PROCHAIN GROS LOT
LE 3 JUILLET 2004	17 000 000 \$

Quebec 49	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
2004-06-30	6/6: 0 5/6+: 0 5/6: 17 4/6: 863 3/6: 16 278	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 5,00 \$	
Complémentaire: (46)			502 749,00 \$

Quebec 49	Tirage du	Compl. (75)
2004-07-01	04 19 35 76	

Quebec 49	Tirage du	Extra	Extra
2004-07-01	04 19 35 76	NUMÉRO: 991712	NUMÉRO: 508471

Quebec 49	Tirage du	Extra
2004-07-01	01 03 05 09 18 23 24 26 29 31 36 39 43 47 49 51 52 56 57 67	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

DERNIÈRE SEMAINE DERNIÈRE CHANCE

DES CENTAINES DE TAPIS ORIENTAUX FAITS À LA MAIN À LIQUIDER

JUSQU'À 80% DE RABAIS

VENTE DE FERMETURE - FINALE

7905, BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL
Face au parc Jarry
Ouvert 7 jours de 10 h à 19 h

Tél. : (514) 385-0760
ou (514) 994-5265

10% de RABAIS SUPPLÉMENTAIRE
avec la présentation de cette annonce

LES VOYAGEURS EN PARTANCE POUR...

VACANCES VOYAGE

Tous les mercredis et samedis dans
LA PRESSE

Résultats

TVA, le réseau des tirages

LOTTO 649	Tirage du	1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
2004-06-30	02 21 31 32 41 49	440372	895949	906182
Complémentaire: (07)		25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

NUMÉROS "Télé"

221045 438949 425894

non décomposables

NUMÉRO BONI (04)

LOTTO 649

Tirage du 2004-06-30

02 21 31 32 41 49

Complémentaire: (07)

Quebec 49

Tirage du 2004-06-30

04 14 23 36 39 45

Complémentaire: (46)

PANCO

Tirage du 2004-06-30

06 10 12 14 21 22 24 28 29 30
32 33 38 42 44 45 47 52 55 64

Quebec 49

Tirage du 2004-06-30

3 4

NUMÉRO 631 3794

Extra

Tirage du 2004-06-30

NUMÉRO 991712

12 JUIN AU 28 JUILLET 2004

LA COUPE DU MONDE SAQ

LES FEUX D'ARTIFICE DE MONTRÉAL

ÉDITION SPÉCIALE 20^e ANNIVERSAIRE

Samedi 3 juillet – Italie – Ipon s.r.l.

FESTE ROMANE

Cet hymne pyromusical nationaliste et festif promet de majestueuses célébrations où fontaines, comètes et chandelles s'entremêleront pour rendre un hommage vibrant à la ville italienne la plus connue du monde: Rome. Fondée en 1896, la firme Ipon s.r.l. d'Ottaviano, près de Naples, a remporté un jupiter d'or à Montréal lors de sa toute première participation au concours en 1997 et un jupiter d'argent lors de sa deuxième visite en 1998. Elle est exploitée par la famille Pagano depuis quatre générations et se positionne comme l'un des chefs de file en matière de pyrotechnie en Italie.

LE MONDIAL SAQ

LES FEUX D'ARTIFICE DE MONTRÉAL

LaRonde

Membre de la Famille Six Flags®

LA PRESSE MONTREAL'S 12WATCH CTV

Québec AIR CANADA

CITE RockDents 107.3 FM

Marriott MONTREAL CHÂTEAU CHAMPLAIN

Les juifs orthodoxes pourront ériger des souccahs sur leur balcon

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les familles juives orthodoxes sont libres d'ériger des souccahs sur le balcon de leur appartement, a tranché la Cour suprême du Canada, même si la construction de cette hutte contrevient à la réglementation d'une habitation en copropriété.

Quatre familles de juifs orthodoxes demandaient au plus haut tribunal du pays de déterminer si des obligations contractuelles priment sur la liberté de religion. « Empêcher les appelants d'installer leur propre souccah constitue dans les faits une entrave non négligeable de leur droit protégé »,

peut-on lire dans le jugement.

Ce litige a débuté en 1997, lorsque le syndicat de copropriétaires du Sanctuaire du Mont-Royal a demandé aux familles juives de ne pas installer de souccah sur leur balcon. La réglementation dans ce luxueux complexe immobilier interdit l'affichage ou la décoration des balcons.

Une fois par année pendant près d'une semaine, du 10 au 19 octobre l'automne dernier, la communauté juive fête la Soukoth, également appelée fête des Cabanes ou des Tabernacles. Quinze jours après le Nouvel An, on commémore ainsi la traversée du désert des Hébreux, d'Égypte à Israël.

Outre la commémoration, les juifs

plus orthodoxes construisent également une petite hutte de branches sur leur balcon — on doit voir le ciel à travers le toit — dans laquelle ils vont notamment prendre le repas du soir.

Gabriel Fonderer avait justement acheté un logement en copropriété au Sanctuaire du Mont-Royal parce que la forme pyramidale de l'immeuble procurait des balcons à ciel ouvert. « Ça ne cause aucun dommage et ça ne dérange personne », fait-il valoir.

Pour la première fois depuis 1997, M. Fonderer pourra donc installer une souccah sur son balcon plutôt que d'emprunter celle de quelqu'un d'autre. M. Fonderer et trois autres résidents du

Sanctuaire du Mont-Royal contestaient la réglementation de l'immeuble.

Ces familles ont soutenu devant la cour que leur croyance religieuse les obligeait à ériger une souccah une fois par an pour une période de sept à neuf jours. Le syndicat des copropriétaires avait fait valoir que cette tradition faisait baisser la valeur des propriétés et que les croyances des juifs orthodoxes ne les obligeaient pas à se soumettre à cette tradition.

Dans une décision partagée à cinq juges contre quatre, la Cour suprême renverse les jugements de la Cour supérieure et de la Cour d'appel du Québec. « La contrariété que pourrait causer l'installation

de quelques souccahs pendant neuf jours chaque année serait sans doute insignifiante », peut-on lire dans ce jugement.

Le tribunal affirme également que l'État n'a pas à juger de la pertinence des obligations religieuses d'un croyant pour accorder la protection constitutionnelle à la liberté de culte. « L'État n'est pas en mesure d'agir comme arbitre des dogmes religieux et il ne devrait pas le devenir », écrit le juge Frank Iacobucci au nom de la majorité.

L'avocat des familles juives, Me Julius Grey, estime que ce jugement envoie un message clair aux tribunaux inférieurs. « Ce jugement met fin à ce genre de débat, cela aura pour effet d'exclure les débats théologiques des tribunaux », dit-il. Il a été impossible d'obtenir hier les commentaires du syndicat des copropriétaires qui avait interdit les souccahs.

Avec la Presse Canadienne

Des arguments en béton contre des résidants

Bombardier Immobilier punit durement les délinquants à ses règles d'esthétique

PAUL JOURNET

Rangées de maisons en briques d'argile, pelouses plus vertes les unes que les autres et fleurs à perte de vue : le quartier de Bois-Franc, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, a tout pour faire rêver. Du moins, c'est ce que croyaient certains résidents jusqu'à ce qu'ils se réveillent avec deux imposants blocs de béton bloquant leur entrée de garage.

« Deux blocs *décorent* mon entrée de garage. C'est ma punition pour y avoir laissé mon auto, se plaint Philomène Santonastaso. Tout ça pour des raisons esthétiques. »

Bienvenue à Bois-Franc, communauté cossue de 8000 habitants, bâtie sur l'ancien aéroport de Cartierville. Bombardier Immobilier y a aménagé un quartier épuré aux maisons uniformes. L'endroit rappelle les communautés américaines fermées, clôture en moins. Les résidents, surtout des couples de 28 à 45 ans, habitent des maisons valant de 130 000 \$ à 1 000 000 \$ et partageant une vie de quartier tranquille.

Ici, pas question de changer la façade de sa maison ou de rénover son balcon sans l'approbation de Bombardier Immobilier. Les fils électriques sont enfouis et les autos cachées dans le garage pour préserver la beauté des lieux.

Michael Wright l'a appris à ses dépens. L'air inquiet, il observe sa fille de 20 mois jouer devant les blocs de béton qui obstruent son entrée de garage. « Mon voisin a laissé son auto dans notre entrée commune. Pour le punir, Bombardier Immobilier a largué ces blocs. Même si je n'ai violé aucun règlement, je subis cette pollution visuelle. »

« Les résidents étaient pourtant bien avertis », se défend Fred Corriveau, responsable de Bombardier Immobilier. L'homme d'affaires affirme que



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Cette fillette joue au ballon sur un des blocs de béton placés devant l'entrée de garage d'une habitation par la société Bombardier Immobilier. Plusieurs résidents désapprouvent les méthodes de la compagnie.

ses acheteurs ont tous reçu *la servitude architecturale*, un document d'environ 25 pages expliquant les règles de ce secteur d'habitation. Les récalcitrants ont ensuite reçu deux lettres, puis deux avis de non-conformité glissés sur leur pare-brise et une visite en personne. La compagnie a finalement déposé de grands bacs de fleurs.

« Les résidents ont utilisé une chaîne pour jeter tous les bacs à la rue

d'un seul coup. Tous ces moyens ayant échoué, nous avons mis les blocs », justifie M. Corriveau.

« L'emprise de l'entrée — les 12 premiers pieds de l'entrée de garage à partir du trottoir — est la propriété de Bombardier. Nous sommes dans notre droit d'y interdire le stationnement », dit-il.

Philomène Santonastaso refuse toujours de bouger sa voiture. « J'ai le

droit de la laisser là. Je ne broncherai pas », déclare-t-elle.

Michael Wright déplore quant à lui le manque de tact des dirigeants du quartier. « Les contraintes et les litiges, c'est normal. Le problème, c'est les méthodes archaïques employées. Bombardier Immobilier prend la loi entre ses mains. Même mon laveur de vitres a reçu un avertissement en se garant chez moi. »

Philippe Burton trouve ridicule l'interdiction de garer sa voiture dans l'entrée. « Que devrais-je faire si mon adolescent s'achète une auto et qu'il n'y a plus de place dans le garage ? On va la laisser dans la rue ? »

Tous n'ont pas été aussi patients. Forcés de détruire leur balcon, dont les rénovations n'avaient pas été approuvées par la ville, les voisins de M. Wright ont décidé de déménager.

La Piste Cabot, l'une des plus belles routes panoramiques du monde.

Des vacances en **Nouvelle-Écosse,**
*c'est être aux premières loges...
de panoramas spectaculaires*

Voici la
NOUVELLE-ÉCOSSE
Terre & Mer

Une partie de golf au bord de la mer

Tout est planifié.
Vous pouvez maintenant vous détendre.
La Nouvelle-Écosse a préparé une panoplie de forfaits-vacances pour vous faire profiter du meilleur de l'été. Chaque forfait comprend le transport en avion, une location de voiture et l'hébergement, en plus de billets pour certaines des meilleures attractions. Choisissez ce qui vous fait plaisir et venez le faire à votre rythme en Nouvelle-Écosse. C'est précisément là que vous vouliez vous retrouver.

Golf de villégiature
5 jours/4 nuits; 2 nuits à Halifax plus votre choix parmi trois forfaits golf au Cap-Breton
À PARTIR DE
829⁰⁰\$
PPCD*

Plaisir familial
5 jours/4 nuits; billets pour Harbour Hopper Tours, Theodore Too et le parc thématique de Upper Clements
789⁰⁰\$
PPCD*

Histoire vivante
5 jours/4 nuits; billets pour Pier 21, la citadelle-d'Halifax et le Musée des pêches de l'Atlantique.
799⁰⁰\$
PPCD*

Pour tout savoir sur la Nouvelle-Écosse ou pour réserver
1 866 309-4457 nouvelle-ecosse.com/venez

* Certaines conditions s'appliquent. Tous les forfaits sont assujettis aux taxes applicables.

Harper-Klein: la guerre!

GILLES TOUPIN

OTTAWA — C’est la guerre entre les conservateurs de Stephen Harper et le premier ministre albertain Ralph Klein. John Reynolds, le leader en Chambre de l’opposition officielle et proche conseiller de M. Harper, réprimande vertement Ralph Klein pour le revers électoral des conservateurs le 28 juin, l’accusant d’avoir laissé tomber une véritable grenade en pleine campagne électorale lorsqu’il a annoncé un projet de réforme de l’assurance-maladie dans sa province.

M. Klein avait en effet servi une douche froide aux conservateurs de Stephen Harper quand il a dit qu’il allait rendre public le 30 juin un projet de réforme de l’assurance-maladie dans sa province, dont certains aspects violeraient la Loi canadienne sur la santé.

Pris au dépourvu par cette déclaration, Stephen Harper, a dû se dépêtrer tant bien que mal devant les journalistes pour contrer des propos qui ont fait mal à son parti,

tout particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique, où il espérait faire d’importants gains.

« Cela nous a fait mal partout », a commenté John Reynolds, qui a lui-même conservé de justesse son siège en Colombie-Britannique. « C’est le genre de petites choses qui arrivent au cours d’une campagne, a-t-il ajouté, mais ces déclarations ont mis Harper dans une position difficile. »

Cliniques orthopédiques

M. Reynolds a dit que M. Harper avait été mis sur la défensive à la suite d’accusations du premier ministre Martin, qui soutenait que le chef conservateur ne se porterait pas à la défense de l’assurance-santé, qu’il fermerait les yeux sur les réformes de M. Klein. M. Reynolds a fait ces déclarations quelques heures après que Ralph Klein eut rendu public son plan dans lequel il renonce pour l’instant à privatiser les cliniques orthopédiques, mais où il menace sérieusement de passer outre à la Loi canadienne

sur la santé. Lorsque M. Klein a affirmé à la fin de la campagne électorale que certaines de ses propositions ne respectaient pas la Loi canadienne sur la santé, il avait en tête, a-t-il déclaré mercredi, ces cliniques de chirurgie orthopédique.

Ralph Klein a rejeté les critiques des conservateurs fédéraux. « Je ne crois pas avoir joué un rôle significatif dans la campagne, si vous mettez les choses en contexte, a-t-il dit. Au contraire, les conservateurs fédéraux ont réussi beaucoup mieux qu’on ne croyait puisqu’ils ont réduit les libéraux à un gouvernement minoritaire. Cela n’est pas arrivé depuis de nombreuses années. Les conservateurs ont fait des gains substantiels. Je suis sûr que si vous aviez dit à un conservateur, voici six mois, que son parti gagnerait près de 100 sièges aux Communes, il vous aurait traité de fou. Il vous aurait dit que vous rêviez en technicolor. »

M. Klein a soutenu qu’il avait dit la vérité lorsqu’on lui a demandé pendant la campagne s’il y avait

des éléments de sa proposition de réforme qui iraient à l’encontre de la loi. « Voulez-vous que je vous mente ? » a-t-il lancé aux journalistes en conférence de presse.

Dans une entrevue au *Toronto Star*, John Reynolds a affirmé que Ralph Klein souffrait de déni de la réalité. « Bien, Ralph n’a pas regardé la réalité depuis un bout de temps, a dit M. Reynolds. Peu importe comment il essaie de justifier ses propos, il est clair que cela a eu des répercussions sur nous. Il le nie. »

« Nous n’avons pas besoin de lui pour qu’il vienne larguer des grenades en plein milieu de notre campagne, a déclaré avec dépit M. Reynolds. Je ne crois pas qu’il aurait apprécié qu’on largue une grenade en plein milieu de la sienne. Harper est plus populaire que Klein en Alberta. C’est la vérité. Il n’y a qu’à constater le nombre de votes que l’on attire. Alors on va s’occuper de nos propres oignons. »

M. Reynolds a dit que les relations entre les conservateurs de M. Harper et ceux de M. Klein allaient

être altérées par cette histoire. « C’est déjà un peu plus froid qu’avant, a-t-il dit. Il n’y a pas de doute. »

M. Harper n’a pas fait d’apparition publique depuis son retour à Ottawa mardi. Il consacre quelques jours à sa famille avant de se réunir la semaine prochaine avec ses organisateurs de campagne pour faire le point. M. Reynolds a aussi rappelé que le Parti conservateur allait tenir son congrès politique d’ici huit ou neuf mois, question de ne plus se faire accuser, aux prochaines élections, d’avoir « un programme caché ».

Un député conservateur albertain, Gary Masyk, est passé à l’Alliance albertaine mercredi, accusant Ralph Klein d’avoir été le grand responsable de la défaite des conservateurs de Stephen Harper. Il a soutenu que le plan de M. Klein pour réformer le système de santé albertain avait fait peur aux Ontariens, qui ont aussitôt retiré leur appui au chef conservateur.

MackKay souhaite que Harper reste à la tête du PCC

PRESSE CANADIENNE

NEW GLASGOW, N.-É. — Le député Peter MacKay, un artisan de la fusion qui a permis la création du Parti conservateur, affirme qu’il souhaite que Stephen Harper demeure le chef de la formation politique.

M. MacKay, chef adjoint du Parti conservateur, soutient que Stephen Harper doit rester car il y a du travail à faire. « Nous avons maintenant près de 100 députés au Parlement, a-t-il dit. Les libéraux, d’un autre côté, ont perdu près de 40 députés. Alors notre espoir de former le gouvernement n’est pas disparu, il est seulement reporté. »

Mardi, Stephen Harper a prêté le flanc aux spéculations en n’indiquant pas clairement s’il entendait demeurer en poste comme chef du parti.

« Je suis toujours prêt à travailler et je vais passer un peu de temps avec ma famille, a-t-il répondu. Et, évidemment, je suis déjà en contact avec des gens à travers le pays. »

Hier après-midi, il n’avait toujours pas abordé la question à nouveau.

M. MacKay a affirmé que la réponse de Stephen Harper a été une surprise, mais il croit que le chef prendra le temps de consulter diverses personnes avant de prendre une décision.

« Je n’ai pas eu l’occasion de lui parler directement alors j’ignore à quoi il réfléchit, a-t-il dit. Mais j’espère qu’il restera. »

Durant la campagne électorale, les conservateurs ont semblé en position de battre les libéraux mais les appuis se sont effrités dans les derniers jours qui ont précédé la tenue du vote.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

C’était le 22 mars dernier, soit il y a à peine plus de trois mois. Stephen Harper, fraîchement élu à la tête du nouveau PCC, était félicité par ses députés à l’ouverture de la période des questions à la Chambre des communes. M. Harper, au centre, est vu ici serrant la main de John Reynolds (de dos), sous le regard de Peter MacKay.

Partis « sans substance », médias moutonniers

Une équipe de McGill a décortiqué la couverture électorale

KARIM BENESEAIEH

Partis politiques « sans substance » qui ont préféré les attaques aux enjeux, médias qui se sont contentés de commenter la course sans prendre d’initiatives, éditoriaux partisans... Tant les politiciens que les journalistes en prennent pour leur rhume à l’issue des travaux d’une équipe de chercheurs de l’Université McGill, qui a passé au peigne fin quelque 2000 articles parus durant la dernière campagne électorale dans sept quotidiens canadiens.

Mais tout n’est pas sombre, précise Stuart Soroka, professeur en science politique à McGill et superviseur de l’étude. « La critique qui veut que les médias inventent des histoires et poussent la campagne tous les jours dans le sens qui les arrange n’est pas si vraie. Ils suivent la plateforme des partis, ils se conforment à l’opinion publique. Et ce n’est pas nécessairement une mauvaise chose que les médias rapportent surtout ce qui se passe. »

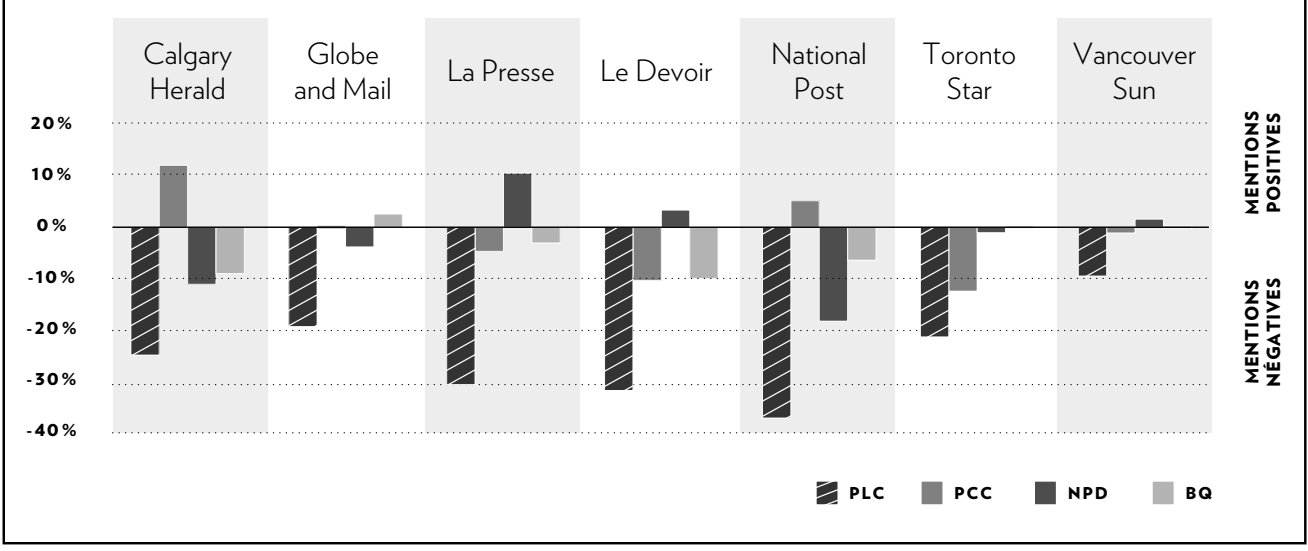
Les chercheurs se sont intéressés à deux journaux québécois (*La Presse* et *Le Devoir*) et à cinq du Canada anglais (*Calgary Herald*, *Globe and Mail*, *National Post*, *Toronto Star* et *Vancouver Sun*). Ils ont décortiqué les articles en fonction de leur ton à l’égard des partis et des enjeux soulevés.

Première constatation : les libéraux ont été plus durement traités par tous les quotidiens. Le champion en la matière a été le *National Post*, le plus doux a été le *Vancouver Sun* (voir tableaux). La situation a graduellement changé à partir du début des chefs.

« Les libéraux ont eu une mauvaise couverture généralisée au début de la campagne, mais ils se sont améliorés graduellement au cours des trois dernières semaines, préci-

PERCEPTION DES PARTIS, SELON LE JOURNAL

Différence entre le pourcentage des mentions positives et des mentions négatives.



se M. Soroka. Les autres partis, eux, ont eu une couverture de plus en plus négative. En fin de campagne, on a pu constater que les conservateurs et les libéraux avaient globalement la même couverture en terme de négativité. »

La course de chevaux

Scandale des commandites oblige, l’enjeu qui est revenu le plus souvent lors de la dernière campagne a été la responsabilité du gouvernement. Un article étudié sur quatre traitait de cette question. Les soins de santé suivaient de près avec 18 %, et les autres enjeux sociaux ont obtenu 15 %. L’engagement majeur des conservateurs, les baisses d’impôts, a reçu une attention bien moindre des médias, qui ne lui ont consacré que 9 % de leurs articles.

Mais ces questions ont toutes été balayées par une autre préoccupation, qui a occupé certaines semai-

nes jusqu’à 70 % de l’espace médiatique : la course électorale. L’équipe de McGill a ainsi placé dans une catégorie à part les analyses et nouvelles sur la popularité des partis, leurs chances de former le gouvernement ou d’obtenir la balance du pouvoir, ou les articles sur le déroulement de la campagne des chefs.

Ces considérations, qui n’ont rien à voir avec les enjeux électoraux, ont été regroupées sous l’étiquette imagée de « couverture de course de chevaux (*horse race coverage*) », ces sujets d’actualité qui ne traitent que de la course électorale mais pas des questions de fond.

« Notre première constatation, c’est le volume incroyable de la couverture de course de chevaux : elle tournait autour de 70 % la première semaine et a représenté un article sur deux en fin de compte, rapporte M. Soroka. Mais nous n’avons pas l’impression que c’est

la faute des journaux, plutôt celle des partis. Pour avoir des articles sur les enjeux, il faut avoir des partis qui parlent des enjeux. Et il n’y avait pas beaucoup de contenu de ce côté-là pendant la campagne. »

À ce chapitre, *La Presse* a été le quotidien le plus porté à commenter la course de chevaux, avec près de 65 % des articles sur ce sujet, suivi de près par le *Globe and Mail* (60 %).

Suivre le courant

Contrairement à une perception répandue, les médias prennent rarement l’initiative du débat politique, a par ailleurs constaté le groupe de recherche de McGill. Que ce soit sur les enjeux sociaux ou les perceptions du débat des chefs, les quotidiens ont tous été à la remorque des partis ou du public.

« Pour la plus grande part de cette campagne, il est apparu que les médias ont suivi, note M. Soroka.

Par exemple, la couverture des enjeux au début de la campagne a suivi très exactement les communiqués de presse des partis. Que ce soit sur la santé, le logement, les impôts, c’était toujours le produit direct de la plateforme des partis, de leurs communiqués de presse. Il y a eu très peu d’enjeux amenés de façon indépendante par les médias. »

Même l’intérêt des journaux à la « course de chevaux » est directement lié aux partis, qui ont peu à peu délaissé leur programme pour attaquer leurs adversaires. « Là aussi, nous donnons plutôt une bonne note aux médias, dit le professeur. Les partis n’ont pas fait un très bon travail de plateforme pendant cette élection. À la fin de la campagne, la seule chose intéressante était justement cette course, de chevaux. »

Un autre exemple frappant de cette tendance médiatique, c’est la perception qui a suivi le débat des chefs. Alors que les journaux hésitaient à désigner les gagnants, les sondages auprès de l’opinion publique parus le lendemain étaient nettement plus favorables à Gilles Duceppe et Stephen Harper. Résultat, selon le groupe de recherche : les médias ont emboité le pas à l’opinion publique dès le lendemain et ont eu une couverture plus positive de ces deux chefs. « La couverture s’est complètement inversée pour refléter exactement ce que les sondages ont dit, explique M. Soroka. C’est un exemple clair de l’influence qu’a l’opinion publique sur la couverture des médias. Encore une autre illustration que ce ne sont pas les médias qui mènent, mais qu’ils suivent le débat. »

Les détails du rapport se trouvent sur le site de l’Observatoire sur les médias et la politique publique, à www.ompp.mcgill.ca.



VINCENT MARISSAL

L'autre côté de la famille

Les conservateurs du Québec ont une expression imagée pour dépeindre les anciens réformistes ou alliancistes purs et durs qui militent maintenant au sein du nouveau Parti conservateur : ils parlent de l'« autre côté de la famille », par opposition bien sûr aux *red tories*, le côté plus modéré de la famille conservatrice. C'est cet autre « côté de la famille », plus que n'importe quel autre facteur, qui aura provoqué la défaite des conservateurs. Dans l'entourage de Stephen Harper, on essaye depuis trois jours d'attribuer la défaite aux publicités négatives des libéraux. Explication réconfortante, peut-être, mais néanmoins incomplète. Dans les faits, ce sont les vieux démons de la droite qui ont coulé M. Harper.

Il suffisait d'écouter le sénateur Pierre Claude Nolin lundi soir — « Il s'est dit des choses regrettables pendant la campagne et nous allons nous parler dans le blanc des yeux au caucus! » — pour comprendre que la réunion de famille est encore bien fragile.

Dans le processus de fusion de la droite, l'automne dernier, le mot « progressiste » a été biffé du nom du nouveau Parti conservateur du Canada, une exigence, justement, des membres de l'autre côté de la famille. En contrepartie, c'était implicite, ceux-ci rangeaient leur bible et leur carabine pour ne pas effrayer les cousins de l'Est. Le reste de l'histoire, malheureusement pour Stephen Harper, était prévisible : un nouveau chef, arrivé il y a à peine deux mois à la tête d'un nouveau parti né six

mois plus tôt, ne pouvait connaître et contenir 307 candidats répartis dans tout le pays.

Pourtant, M. Harper a connu un excellent début de campagne. Il a suivi scrupuleusement son plan de campagne, imposant souvent le rythme et ayant l'air plus « premier-ministrable » que son rival libéral, qui jouissait pourtant du titre.

À force de vouloir dépeindre Stephen Harper comme le diable en personne, les libéraux ont surtout piqué la curiosité des élec-

Les conservateurs, surtout ceux du côté « progressiste » de la famille, devront se poser sincèrement la question : Stephen Harper est-il le meilleur homme pour leur permettre, après 15 ans de disette, de traverser enfin la rivière des Outaouais ?

teurs, qui sont allés voir de plus près. Ils se sont alors rendu compte que M. Harper n'a rien d'un monstre. Au contraire, avec son ton calme, ses yeux bleus acier et son air de garçon bien élevé, il fait plutôt bon père de famille (ce qu'il est d'ailleurs, en tous points). Et comme beaucoup de pères de famille de ce pays, Stephen Harper voudrait payer moins d'impôts, il voudrait que l'on soit plus sévère contre les pédophiles, il n'aime pas voir les grandes entreprises multimilliardaires accrochées aux mamelles de l'État, il a un problème avec les mariages gais, il voudrait que l'on élise les sénateurs et que l'on tienne les élections générales à date fixe.

Rien de bien révolutionnaire. Pour bon nombre de Canadiens, le programme politique du Parti conservateur est seulement le gros bon sens. Alors, comment expliquer que la campagne conservatrice se soit à ce point dégonflée dans les derniers milles et que les Ontariens aient si massivement tourné le dos à Stephen Harper ?

La glissade des conservateurs se résume à six épisodes, tous causés par l'« autre côté de la famille ».

Il y a eu d'abord cette déclaration du député Scott Reid, le criti-

tuer l'affaire dans les heures suivantes en s'excusant, mais il en a plutôt rajouté.

Moins de 48 heures plus tard, on apprenait que le PC voulait lever les obligations d'Air Canada d'offrir ses services en français et de maintenir son siège social à Montréal. Et comme si la campagne conservatrice ne perdait pas déjà assez d'altitude, le premier ministre albertain, Ralph Klein, est venu s'en mêler à son tour, promettant un plan de restructuration du réseau de santé qui viole-

per aux débats des chefs. On a mis toute la pression sur Paul Martin, mais Stephen Harper se devait lui aussi de crever l'écran. Après tout, c'était le seul autre candidat au poste de premier ministre et il avait la lourde tâche de convaincre ses compatriotes qu'il avait l'étoffe pour y accéder.

Résultat : les conservateurs, qui ont mis des millions en sondages, en plans de communication et en stratégie de campagne dans 84 circonscriptions du pays (dont 52 en Ontario), n'ont remporté que 24 sièges en Ontario (ils visaient au moins 40 à 45), aucun au Québec (ils ont obtenu un minable 8 % des voix) et ils en ont perdu un en Atlantique.

Cela dit, Stephen Harper, malgré ces résultats décevants, n'a pas mené une mauvaise campagne. Mais il n'est pas aujourd'hui en meilleure position pour percer au Québec et dans les provinces de l'Atlantique qu'il ne l'était la veille de l'élection.

Les conservateurs, surtout ceux du côté « progressiste » de la famille, devront se poser sincèrement la question : Stephen Harper est-il le meilleur homme pour leur permettre, après 15 ans de disette, de traverser enfin la rivière des Outaouais ?

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal
vincent.marissal@lapresse.ca

Un chef en sursis

« Les gens ne voient plus Paul Martin du même oeil »

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Les récriminations contre Paul Martin ont été étouffées par les résultats des élections de lundi, mais des libéraux mettent le premier ministre en garde contre la fronde qu'il pourrait affronter s'il n'agit pas immédiatement pour réunifier ses troupes.

Ces libéraux soutiennent que M. Martin devrait réintégrer au cabinet des fidèles de l'ancien premier ministre Jean Chrétien et démettre certains de ses propres conseillers, accusés d'avoir prolongé la guerre de tranchées entre les deux camps, ce qui a fait perdre au parti son avance de 30 points dans les sondages.

« Les gens ne voient plus Paul Martin du même oeil, a dit la députée d'Oakville, Bonnie Brown. Il a hérité d'un gouvernement qui disposait de 50 % d'appuis (...) et nous a menés au bord de la défaite. »

La députée estime que le premier ministre doit se débarrasser « d'au moins la moitié » de ses proches conseillers afin de les remplacer par des personnes « qui travaillent dans un esprit de consensus ».

M. Martin a indiqué qu'il n'avait l'intention de laisser tomber aucun de ses conseillers.

Avec les sondages de mi-campagne qui laissaient croire que les conservateurs s'apprêtaient à battre les libéraux, plusieurs membres in-

fluents du parti ont affirmé en privé qu'il étaient prêts à réclamer, le soir de l'élection, la démission de M. Martin pour ensuite annoncer la formation d'un comité chargé de revoir la direction de la formation politique.

Une fois constatés les résultats de l'élection qui ont permis à M. Martin d'obtenir un gouvernement minoritaire, les contestataires se sont tus — pour le moment du moins.

Comme l'un d'eux l'a cependant affirmé, le chef libéral demeure « en sursis ».

D'éventuels candidats à sa succession, comme les anciens ministres Martin Cauchon et John Manley, du cabinet de Jean Chrétien, ont décliné les offres reçues pour se lancer dans une course à la direction.

Selon la sénatrice libérale Céline Hervieux-Payette, Paul Martin « a jusqu'en décembre » pour faire la preuve qu'il a sérieusement l'intention de panser les plaies du parti. « Si à Noël tout le monde constate qu'on s'en va nulle part, il va avoir des problèmes », a-t-elle dit.

M. Martin sera soumis à un vote de confiance à l'occasion du prochain congrès libéral, qui devrait se tenir à l'automne 2005. Étant donné l'équilibre fragile de son gouvernement minoritaire, qui pourrait tomber dans moins de deux ans, le chef libéral pourrait tenter de reporter ce vote.

Mais, tel que l'ont eux-mêmes démontrés les partisans de M. Martin



PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE ©

Qu'il soit devenu premier ministre élu lundi n'y change rien : Paul Martin a passé une partie de la soirée d'hier à servir des assiettes de spaghettis à ses électeurs de LaSalle-Émard. Il a été chaleureusement accueilli par des partisans à qui il a distribué des poignées de main, des embrassades... et du parmesan râpé, bien entendu. Depuis des années, selon un porte-parole libéral, M. Martin s'est fait un point d'honneur de célébrer ainsi la fête du Canada dans un parc de LaSalle. Cette petite fête, à laquelle assistaient hier près de 300 personnes, est organisée par la communauté italienne de la ville.

en luttant contre Jean Chrétien, des libéraux rebelles peuvent manoeuvrer autrement pour déstabiliser leur chef.

Mais plusieurs candidats potentiels ont indiqué qu'il n'était pas question de course à la direction. « Je ne crois pas qu'il y ait un grand appétit pour déstabiliser le gouvernement en ce moment », a dit Sheila Copps.

Parmi les fidèles de Jean Chrétien que plusieurs libéraux souhaite-

raient voir réintégrer le cabinet figurent Stéphane Dion, Maurizio Bevilacqua et Don Boudria.

La réintégration de M. Dion, un tenant de la ligne dure envers le Québec, apparaîtrait comme un puissant symbole à la suite de l'échec de la stratégie de Paul Martin au Québec.

Au milieu de la campagne, M. Martin a lancé un appel à M. Dion pour qu'il l'aide à sauver la mise au Québec. L'ancien ministre des

Affaires intergouvernementales a repris du service et M. Martin l'a même envoyé à travers le pays pour qu'il prête main forte aux candidats libéraux en difficulté.

Paul Martin avait pourtant retenu les services de Jean Lapierre pour agir à titre de lieutenant du Québec. L'ancien député libéral ainsi que du Bloc québécois, qui devait attirer les votes souverainistes, n'a pas empêché son parti de perdre 16 sièges au Québec.

Liza Frulla: suspense dans Jeanne-Le Ber

CHRISTIAN GEISER
COLLABORATION SPÉCIALE

Après avoir perdu 16 députés au Québec, les libéraux doivent attendre avant de confirmer la victoire Liza Frulla. Lundi soir, moins d'un millièm des voix avaient donné la victoire à la ministre du Développement social face au candidat bloquiste, Thierry St-Cyr. Conformément à ce que la loi électorale prévoit, un dépouillement judiciaire aura alors lieu afin de valider les résultats dans la circonscription de Jeanne-Le Ber.

Lors du scrutin, 46 304 bulletins ont été déposés. De ceux-ci, 738 ont été rejetés, laissant ainsi 45 566 bulletins valides. Ainsi, la loi du millie-

me représentait 45 voix. Or, seulement 35 voix séparaient Liza Frulla (18 711) de son rival bloquiste, Thierry St-Cyr (18 676), obligeant la tenue d'un dépouillement judiciaire.

La loi électorale prévoit que « si plus d'un candidat se retrouvent en tête et à égalité à l'issue de la validation des résultats, ou si l'écart entre eux est inférieur à un millièm du total des voix exprimées dans la circonscription, le directeur du scrutin demande d'office un dépouillement judiciaire ».

Celui-ci commencera lundi matin et devrait se terminer mercredi soir. Il se déroulera au palais de justice de Montréal sous la supervision du juge Clément Gascon. Quatre repré-

sentants des deux partis assisteront à l'opération. Il s'agit d'une exception accordée par le juge. En effet, selon la loi, seul le candidat et trois autres personnes peuvent assister au dépouillement. Le Parti libéral tenait à ce qu'une quatrième personne puisse être présente. Ce à quoi le juge a acquiescé.

Dix greffiers et autant de scrutateurs assermentés, choisis dans une liste de noms fournie par les deux candidats, recomptent les bulletins. Ceux qui ont été rejetés lundi soir feront également l'objet d'une réévaluation.

Au Bloc québécois, on ne s'attend toutefois pas vraiment à un revirement de situation. « Trente-cinq

voix représentent quand même un écart important. Par contre, nous voulons nous assurer que tout se déroule dans l'ordre et que le résultat qui sera annoncé soit le bon », a affirmé Frédéric Lepage à La Presse.

« On s'attendait à ce que cela soit serré, surtout après la mobilisation effectuée les derniers jours dans les circonscriptions libérales où on pensait faire des gains. On a quand même atteint 40 % du vote, ce qui représente un très bon résultat pour une circonscription comme Jeanne-Le Ber », a-t-il ajouté.

La veille, interrogé sur le résultat éventuel de ce dépouillement judiciaire, Gilles Duceppe a affirmé, en conférence de presse, qu'il s'agirait

d'« une belle victoire dans ce comté de Jeanne-Le Ber, où personne ne nous attendait ».

Irène Marcheterre, porte-parole du Parti libéral au Québec a dit à La Presse que Liza Frulla ne voulait faire aucune déclaration et laisser le processus judiciaire suivre son cours. Elle a cependant ajouté qu'il était « tout à fait normal qu'une telle procédure ait lieu ». Toutefois, continue-t-elle, « c'est difficile pour les individus de se voir imposer cette nouvelle pression après un mois et demi de campagne ».

Lors des élections fédérales de novembre 2000, huit dépouillements judiciaires avaient eu lieu, mais aucun revirement n'en avait découlé.

MONDE

Manifestation monstre pour la démocratie à Hong Kong

D'APRÈS AFP

HONG KONG – Plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté hier à Hong Kong pour réclamer à Pékin l'instauration de la démocratie dans l'ancienne colonie britannique.

La manifestation a rassemblé 200 000 personnes, selon la police, 450 000 selon les organisateurs.

Scandant « Rendez le pouvoir au peuple », « Un homme, une voix », et « Suffrage universel », les manifestants réclamaient l'élection directe du chef de l'exécutif de Hong Kong, actuellement nommé par un comité acquis à Pékin, ainsi que de la totalité des 60 députés du Conseil législatif (LegCo).

Seule la moitié d'entre eux doit être élue en septembre au suffrage universel, les autres étant nommés.

Pékin a opposé en avril une fin de non-recevoir à ces demandes, au moins pour 2007 et 2008, fin des actuels mandats du chef de l'exécutif et du LegCo, respectivement.

Le défilé noircissait sur plusieurs kilomètres, dans toute leur largeur, les artères centrales qui traversent les quartiers des affaires et des commerces.

« Nous avons marqué l'Histoire. C'est beaucoup plus que nos attentes. Même s'il fait 35 degrés, les gens viennent lutter pour la démocratie », s'est félicité Jackie Hung, porte-parole du Front civique des droits de l'homme de Hong Kong.

Peu après 19 h, les protestataires continuaient à arriver devant les bureaux du gouvernement local de Hong Kong.

Un défilé similaire avait réuni l'an dernier un demi-million de personnes. Il s'était déroulé également un 1^{er} juillet, jour anniversaire de la rétrocession de Hong Kong à la Chine, en 1997. Mais le mécontentement portait aussi, à l'époque, sur la gestion de la crise économique et de l'épidémie de pneumonie atypique.

« Au rythme où ça va, on aura le suffrage universel en 2048 », ironisait David Paterson, Britannique de 63 ans résidant à Hong Kong depuis 12 ans. L'ancien pouvoir colonial, qui a instauré la première élection directe en 1995 mais d'un tiers seulement des députés, « a trop attendu », a admis ce docteur.

Mais Hong Kong peut rattraper le temps perdu, a-t-il assuré, se disant confiant que l'ancienne colonie « puisse changer la Chine ».

Colère contre Pékin

Depuis Jakarta, le dernier gouverneur britannique de la colonie, Chris Patten, a appelé Pékin à « faire confiance » à Hong Kong. Le pouvoir communiste a maintes fois évoqué ses craintes d'instabilité en cas d'élections directes.



PHOTO ANAT GIVON, AP

Des centaines de milliers de manifestants sont descendus dans la rue, hier à Hong Kong, pour réclamer l'instauration de la démocratie dans l'ancienne colonie britannique. Le défilé noircissait sur plusieurs kilomètres, dans toute leur largeur, les artères centrales qui traversent les quartiers des affaires et des commerces.

« Les gens sont encore plus en colère après le refus du suffrage universel », a déclaré le député Lee Cheuk-yan. « Nous protestons pour exprimer notre colère », a renchéri l'évêque Joseph

Zen, figure du combat pro-démocratie à Hong Kong. « Nous voulons avoir la possibilité de dire ce que nous avons à dire », a lancé Simon So, ouvrier du bâtiment de 53 ans.

De nombreux slogans étaient dirigés contre Tung Chee-hwa, chef de l'exécutif de Hong Kong placé par le pouvoir communiste lors de la rétrocession et souvent stigmatisé comme « l'homme de Pékin ».

Israël et « la carte kurde » en Irak



JOONEED KHAN
REGARD SUR
LE MONDE

Au moment où Paul Bremer, le proconsul américain de l'Irak, quittait précipitamment Bagdad lundi en « transférant » le « pouvoir » en catimini au gouvernement intérimaire d'Iyad Allaoui, des dizaines de milliers de Kurdes, encouragés par leurs dirigeants alliés aux services israéliens, se massaient aux abords de Kirkuk pour reprendre la ville pétrolière aux Arabes, chassés vers des camps de réfugiés, dans un scénario que des résidents et des experts voient comme le prélude à la guerre civile — et à une guerre régionale impliquant la Turquie, l'Iran et peut-être la Syrie.

En octobre 2003, quand les vio-

lences antiaméricaines se limitaient encore au soi-disant « triangle sunnite » avant d'embraser « le triangle chiite » de Koufa-Kerbela-Nadjaf, au Sud, le silence des médias sur la bombe à retardement qui couvait au nord m'avait étonné. À Erbil, au coeur du Kurdistan irakien, mais aussi à Mossoul et à Kirkuk, à la lisière du pays kurde, je notais que les Kurdes voyaient la « reconquête » éventuelle des deux villes comme le couronnement de leur victoire sur Saddam Hussein, et comme le « cadeau » qu'ils attendaient des Américains en échange de leur longue collaboration.

Inversement, les Arabes, sunnites et chiites, ainsi que les Turkmènes et les Assyriens, juraient que Mossoul et Kirkuk étaient des villes « irakiennes », et que « jamais » ils n'accepteraient qu'elles soient intégrées au Kurdistan.

« On ne s'est pas battu pendant des générations juste pour Dohuk, Erbil et Sulaymaniya » (les trois provinces — sur 18 — qui forment le Kurdistan irakien), lançait, les yeux ardents, un vendeur d'accessoires automobiles à Kirkuk, en

présence de ses voisins et clients entassés dans son petit magasin. « Kirkuk surtout est à nous, Saddam nous en a expulsés et installé des Arabes sur nos terres et dans nos maisons. Les Américains doivent nous la rendre », ajoutait-il.

« Les Arabes se battont jusqu'au dernier pour conserver Mossoul et Kirkuk », disaient en revanche un groupe de jeunes réunis et financés par l'occupant américain pour des travaux « civiques » dans Mossoul.

Dans les jours qui ont précédé le départ de Bremer, et son remplacement par John Negroponte, ambassadeur (et nouveau vice-roi) américain en Irak, le *New York Times*, la *BBC*, la *Voix de l'Amérique*, et le réseau *Knight Ridder* rapportaient tous la nouvelle alarmante dans le nord irakien : las d'attendre que les Américains tranchent en leur faveur, et redoutant que la majorité chiite (arabe) ne les ramènent à un statut de « citoyens de deuxième classe », les Kurdes reprennent massivement possession de Kirkuk, et plus faiblement de Mossoul, avec le feu vert de leurs leaders, Masoud Barzani et Jalal

Talabani, et des autorités kurdes qui y ont ouvert des bureaux où flotte le rouge-blanc-vert kurde frappé du soleil aux 21 rayons.

Dans le magazine *The New Yorker* entre-temps, le journaliste Seymour Hersh écrit que « la carte kurde » constitue le plan B des services israéliens à mesure que l'occupation américaine s'enlise dans les sables mouvants mésopotamiens. Pour Israël, écrit-il, citant des sources israéliennes, américaines et allemandes, la nouvelle menace vient de l'Iran, qui s'est renforcé à la faveur des deux guerres américaines contre l'Irak et qui souhaite se hisser au niveau de puissance nucléaire. Israël veut à tout prix éviter que l'après-Saddam ne pousse l'Irak dans les bras de Téhéran. Il ressort donc « la carte kurde », qu'il jouait déjà à l'époque du chah d'Iran, car les Kurdes sont des non-arabes voués à une cause nationale, ils disposent de 75 000 combattants peshmerga et les champs pétrolifères de Kirkuk sont un atout supplémentaire. Des agents israéliens de tout poil foisonnent donc au Kur-

Bogota négocie avec les milices d'extrême droite

D'APRÈS AFP

SANTE FE DE RALITO, Colombie — Les négociations de paix entre le pouvoir et les paramilitaires en Colombie ont débuté hier à Santa Fe de Ralito pour tenter d'obtenir la reddition des quelque 20 000 miliciens d'extrême droite avant le 31 décembre 2005.

La cérémonie s'est déroulée dans cette localité du département de Córdoba, à 740 km au nord de Bogota, en présence du Haut commissaire à la paix Luis Carlos Restrepo, du ministre de l'Intérieur Sabas Pretelt, du nouveau chef des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, extrême droite) Salvatore Mancuso, et du délégué de l'Organisation des États Américains, Sergio Caramagna, chargé de vérifier le processus.

« Nous sommes habités par une grande confiance, car il existe une volonté de paix de la part des Autodéfenses », a déclaré Pretelt, sous l'immense chapiteau de plastique bleu dressé sur une place, devant des centaines d'invités, dont des diplomates étrangers.

À New York, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a déclaré dans un communiqué que les pourparlers de paix en Colombie devaient conduire au désarmement des milices d'extrême droite.

« Le secrétaire général rappelle sa volonté que la vérité, la justice et les dédommagements promis aux victimes, soient respectés », a précisé le communiqué.

La guerre civile en Colombie, qui a fait plus de 200 000 morts depuis 1964, oppose les AUC aux guérillas des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et de l'Armée de libération nationale (ELN).

L'ELN a engagé en juin les prémices d'un dialogue avec le président Alvaro Uribe, sous les bons offices du gouvernement mexicain. En revanche, les FARC, principale guérilla avec 17 000 hommes, refusent toute négociation avec le président Uribe, accusé par elles d'être un « fasciste ».

Une dizaine de commandants paramilitaires ont accepté de commencer et de poursuivre ce dialogue pendant une période de six mois, éventuellement renouvelable, entourés de 400 de leurs hommes, à Santa Fe de Ralito, au coeur d'une enclave de 368 km², pour négocier la reddition de leurs troupes, entre 16 000 et 20 000 hommes.

Dans cette région, baptisée « zone de concentration », les miliciens d'extrême droite, autorisés à conserver leurs armes, se sont engagés à ne commettre aucun délit pendant le dialogue de paix, en échange de la levée provisoire, par le gouvernement, des mandats d'arrêt lancés contre eux avant le cessez-le-feu décrété par les AUC en décembre 2002.

Le principal écueil de ce dialogue a trait aux demandes d'extradition formulées par la justice des États-Unis à l'encontre de la plupart des chefs paramilitaires colombiens pour trafic de drogue.

Mur de séparation: l'arrêt de la Cour suprême contrarie Sharon

Incursions de l'armée israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza

D'APRÈS AFP ET AP

GAZA – Le premier ministre Ariel Sharon faisait face hier à une décision de la Cour suprême israélienne de modifier, sur 30 km, le tracé de la ligne de séparation en construction en Cisjordanie, pour tenir compte des droits des Palestiniens.

Des violences se déroulaient dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, au lendemain de la décision de la Cour suprême sur le tracé de la ligne de séparation en Cisjordanie, dénoncée comme un « mur de l'apartheid » par les Palestiniens.

Sharon devait examiner hier soir avec ses ministres de la Défense, Shaoul Mofaz, et de la Justice, Joseph Lapid, les conséquences de cet arrêt qui risque d'entraîner des retards dans la construction de l'ouvrage controversé dans le secteur

de Jérusalem.

Un haut responsable la Défense, chargé de planifier le mur, a été sévèrement blâmé par le conseiller juridique du gouvernement pour avoir dénoncé l'arrêt. Un député du parti Likoud de Sharon, a déposé un projet de loi, en vertu duquel le mur serait proclamé « projet national urgent » ce qui permettrait de contourner la décision de la cour.

L'armée israélienne menait entre-temps une série d'incursions dans la bande de Gaza et en Cisjordanie qui ont fait deux tués, dont un enfant, et une quinzaine de blessés.

Le mouvement islamiste Hamas affirmait que des combattants de sa branche armée encerclaient des soldats israéliens d'une unité spéciale dans un immeuble résidentiel à Gaza. « Des avions (hélicoptères) ont ouvert le feu sur les lieux », a ajouté le Hamas.

Un enfant de 9 ans a été tué par

des tirs de l'armée à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, et un activiste du Hamas a succombé à ses blessures par balles infligées la veille lors d'une incursion israélienne à Beit Hanoun, dans le nord de ce territoire occupé.

Ces décès portent à 4140 le nombre des personnes tuées depuis le début de l'Intifada en septembre 2000, dont 3145 Palestiniens et 923 Israéliens.

Une dizaine de Palestiniens ont été blessés par des tirs israéliens dans le secteur de Beit Hanoun, dont certains atteints par un tir de roquette d'hélicoptère.

L'offensive à Beit Hanoun, entamée mardi, vise à empêcher des tirs de roquettes Qassam contre le territoire de l'État hébreu à partir de ce secteur, deux Israéliens, dont un enfant de 3 ans, ayant été tués lundi à Sdéro par le tir d'un de ces engins artisanaux.

En Cisjordanie, les troupes israéliennes ont pénétré à Jéricho, où quatre un Palestiniens ont été blessés lors d'échanges de tirs. Selon un responsable militaire, pas moins de 35 Palestiniens y ont été arrêtés.

Jéricho est l'unique ville palestinienne de Cisjordanie qui ne fut pas réoccupée par l'armée israélienne après le début de l'Intifada.

L'armée a aussi perquisitionné dans la vieille ville de Naplouse et dans le camp de réfugiés de Jénine, où le chef local des Brigades d'Al-Qods, le bras armé du Jihad islamique, Ahmad Chlouch, a été arrêté.

Sur le plan diplomatique, le ministre Sylvan Shalom devait se rendre dans la nuit aux États-Unis pour évoquer le plan israélien de séparation unilatérale d'avec les Palestiniens et le rôle sécuritaire que l'Égypte peut assumer dans la perspective d'un retrait de Gaza.

LE TOUR DU GLOBE

DROITS DE L'HOMME

Louise Arbour

La juge canadienne Louise Arbour a pris ses fonctions hier à Genève comme haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, poste laissé vacant par le Brésilien Sergio Vieira de Mello, tué l'an dernier dans un attentat en Irak. M^{me} Arbour, 57 ans, qui fut procureur général du Tribunal pénal de l'ONU chargé de juger les crimes de guerre en ex-Yougoslavie et au Rwanda (TPI), a démissionné de ses fonctions à la Cour suprême du Canada pour prendre son nouveau poste. AP

AFGHANISTAN

Scrutin reporté?

Les élections prévues en septembre en Afghanistan vont être reportées en raison de différends entre les autorités et les partis politiques, a-t-on appris hier auprès d'un haut responsable. Farooq Wardak, membre de l'instance chargée des élections, a déclaré qu'un accord ne pourrait être obtenu avant aujourd'hui, date limite pour pouvoir organiser le scrutin en septembre. AP

Riyad dément la mort d'un chef présumé d'Al-Qaeda

D'APRÈS AFP

RIYAD – Le vice-gouverneur de Riyad a démenti hier la mort d'Abdallah Al-Rachoud, l'un des suspects les plus recherchés en Arabie Saoudite, annoncée la veille à la presse par un policier après un échange de tirs entre des extrémistes présumés et les forces de sécurité.

« L'extrémiste abattu hier au quartier Al-Qods, dans l'est de Riyad, n'est pas Abdallah Al-Rachoud », a déclaré le prince Souttam Ben Abdel Aziz, soulignant qu'il s'agissait d'un suspect « très dangereux, recherché pour plusieurs attentats dans le royaume ».

Le prince, qui s'exprimait devant des journalistes après avoir assisté aux obsèques d'un policier tué dans l'échange de tirs, a refusé de déclinier l'identité du suspect tué.

« Il s'agit de Abdallah Mohammad Rachid Al-Rachoud, qui est considéré

comme un idéologue du groupe Al-Qaeda en Arabie », avait déclaré la veille un policier saoudien.

Rachoud figure sur une liste des islamistes radicaux les plus recherchés en Arabie. Cette liste, établie en décembre 2003 par le ministère de l'Intérieur, comptait au départ 26 suspects. Elle a été réduite à 15, les autres suspects ayant été tués ou arrêtés dans le cadre de la campagne antiterroriste lancée depuis deux attentats ayant fait 52 tués l'an dernier.

Hier, la presse saoudienne confirmait un bilan donné de source policière et faisant état de la mort de deux extrémistes, dont Abdallah Mohammad Rachid Al-Rachoud, et d'un policier, dans l'acrochage de mercredi.

Le ministère de l'Intérieur avait annoncé qu'un extrémiste avait été tué, mais ne l'a pas identifié, ainsi qu'un policier.

CE QU'ON A LU,
CE QU'ON EN PENSE.

LECTURES

Le dimanche dans **LA PRESSE**

Bouffées de chaleur

Vous êtes **ménopausée**, c'est-à-dire **sans menstruation depuis 1 an ou plus**. **Vous ne prenez pas d'hormones** et vous éprouvez de **fréquentes et intenses bouffées de chaleur le jour et la nuit ?**

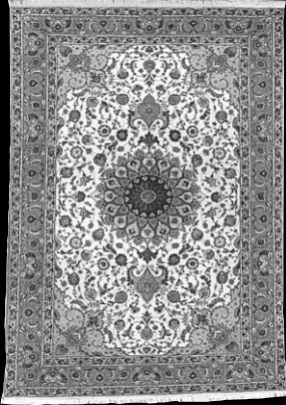
Si oui, vous pourriez participer à une étude clinique d'une durée de 3 mois portant sur l'essai d'un nouveau gel d'oestrogène bio-identique en investigation pour améliorer les bouffées de chaleur à la ménopause.

Étude sous la direction d'une spécialiste en ménopause
Dr Michèle Moreau

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Karine Chaussé, infirmière au (514) 257-8796.

Liquidation spéciale

Tapis persans



CARGAISON DÉTOURNÉE (no 16661) Port d'arrivée : New York, N.Y.

Une grosse cargaison de tapis faits à la main a été libérée et confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100\$ à 1 800\$

Premiers arrivés, premiers servis

Jeudi 1er juillet 2004, 11 h am - 19 h pm
Vendredi 2 juillet 2004, 11 h am - 19 h pm
Samedi 3 juillet 2004, 11 h am - 18 h pm
Dimanche 4 juillet 2004, 11 h am - 18 h pm

HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

VISA
Master Card
AMERICAN EXPRESS
CHÈQUE

DU 30 JUIN AU 4 JUILLET

ÉCONOMISEZ 10 %

SUR LES VINS DE

20 \$ ET PLUS

Du 30 juin au 4 juillet 2004. 18 ans et plus. Cette offre est valable pour les vins rouges, blancs, rosés, les vins apéritifs, les vins de dessert, les vins des terroirs d'ici, les vins mousseux ainsi que les champagnes et s'applique exclusivement aux bouteilles de vin de 20 \$ et plus après tout autre escompte. Les produits de quatre litres et plus et les colis-cadeaux ne sont pas inclus dans cette promotion. Achats non cumulatifs. Offre également disponible dans **SAQ.COM**. Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion.

J'ai ce qu'il faut pour décanter



SAQ

La modération a bien meilleur goût. **EducVino** 18+

Achetez en ligne **SAQ.COM**

ÉDITORIAUX

Des bons côtés



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

L'élection d'un gouvernement minoritaire à Ottawa a été accueillie avec flegme sur les marchés boursiers et sur celui des devises. Il faut dire que cette éventualité était dans les cartes depuis un moment déjà, la seule inconnue étant de savoir qui, des conservateurs ou des libéraux allait former le gouvernement.

Pour les marchés, l'élément le plus important demeure le maintien d'une politique de saine gestion des finances publiques. L'élection de l'équipe de Paul Martin à la tête d'un gouvernement minoritaire a contribué à maintenir le calme, les investisseurs tenant pour acquis que l'équilibre budgétaire demeurera une priorité. Il faudra qu'il en soit ainsi.

La création d'une commission nationale des valeurs mobilières fait partie des dossiers qui prendront vraisemblablement la voie d'évitement.

Ce qui explique également le peu de nervosité des marchés est la vigueur retrouvée de l'économie canadienne. Malgré la faiblesse de la croissance en avril, les experts s'attendent à un rebond au cours du deuxième semestre. D'autre part, l'emploi atteint actuellement des sommets au pays et les entreprises semblent s'être adaptées plus rapidement que prévu à la hausse subite de notre dollar. La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis risque d'ailleurs d'avoir plus d'influence sur la valeur relative de notre devise que le résultat des élections de lundi.

Maintenant qu'il est élu, le gouvernement Martin devra, pour se

maintenir au pouvoir, pratiquer l'art des compromis et devenir un maître de la création d'alliances. Faut des appuis nécessaires, il lui faudra se résoudre à mettre sur la glace certains dossiers controversés. Sur le plan économique, tout indique que les fusions bancaires seront reportées aux calendes grecques, puisque tant les néo-démocrates que les bloquistes s'opposent à ce projet. Les grandes banques canadiennes n'en souffriront pas trop, leur santé financière est loin d'inquiéter qui que ce soit. Bien au contraire, avec des rendements sur l'avoir des actionnaires avoisinant les 20 %, les banques font l'envie de nombre d'entreprises.

La création d'une commission nationale des valeurs mobilières fait également partie des dossiers qui prendront vraisemblablement la voie d'évitement. Et c'est tant mieux puisque ce projet, qui figurait parmi les priorités énoncées lors du dernier budget fédéral, semble beaucoup plus répondre aux intérêts de l'Ontario et des grandes banques de la Ville reine qu'à ceux du Québec, de l'Alberta et de l'ensemble des autres provinces et territoires. Un gouvernement minoritaire devra nécessairement trouver une solution de compromis, puisque la création d'un seul organisme de réglementation exigerait des changements constitutionnels, les valeurs mobilières étant une compétence provinciale jalousement gardée.

Ce compromis pourrait être l'adoption de la formule du passeport, un système reposant sur l'harmonisation et la reconnaissance mutuelle, une formule adoptée par la Communauté européenne et favorisée par les provinces à l'exception de l'Ontario. Ce mécanisme a l'avantage d'offrir une structure dont l'efficacité se rapprocherait de celle d'une commission unique, tout en permettant à chaque province de conserver sa compétence sur le commerce des valeurs mobilières. L'élection d'un gouvernement minoritaire comporte certains avantages ; elle nous assure notamment qu'Ottawa ne pourra pas agir unilatéralement. Le gouvernement fédéral devra tenir compte de l'intérêt des provinces.

Désolé de vous avoir fait attendre...



ncollard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

Il n'y a rien de plus frustrant que d'attendre en ligne de longues minutes — on dit aussi « faire la file » — avant de pouvoir payer un achat.

Le samedi après-midi, dans certaines boutiques du centre-ville, les jeunes vendeurs munis d'un casque d'écoute qui leur donne l'allure d'agents du FBI s'affairent à ne rien faire alors que les files d'attente s'étirent devant les comptoirs-caisse. Dans certains grands magasins en mal de concept pour attirer une nouvelle clientèle, on a centralisé les caisses au centre des étages, une façon de réduire le personnel et donc les dépenses. Résultat : un temps d'attente i-n-t-e-r-m-i-n-a-b-l-e.

D'autres irritants comme des étapes superflues avant de pouvoir enfin quitter la boutique avec son achat ou encore, un système de paiement électronique trop lent transforment souvent une simple course en expérience désagréable, une situation qui s'observe également sur certains sites d'achat en ligne.

Les soupirs, les gros yeux et les plaintes en bonne et due forme déposées au service à la clientèle par des consommateurs excédés ne semblent pas émouvoir les détaillants plus qu'il ne faut.

Une nouvelle étude qui chiffre les conséquences d'une trop longue attente risque toutefois de les faire réfléchir et, souhaitons-le, réagir.

Il s'agit d'une enquête réalisée par Moneris Solutions, une firme qui se spécialise dans l'étude des comportements des consommateurs. L'enquête en question évalue à environ 1,7 milliard de dollars les pertes financières subies

par les détaillants qui font attendre leurs clients trop longtemps.

Réalisée auprès de 1520 Canadiens, cette étude confirme que le Canadien moyen a très peu de patience lorsqu'il magasine.

Près des deux tiers des répondants (64 %) ont affirmé qu'ils préféreraient faire demi-tour et aller ailleurs — chez le concurrent par exemple — plutôt que d'attendre en ligne plus de quelques minutes. Prix moyen de l'achat abandonné : 127 \$.

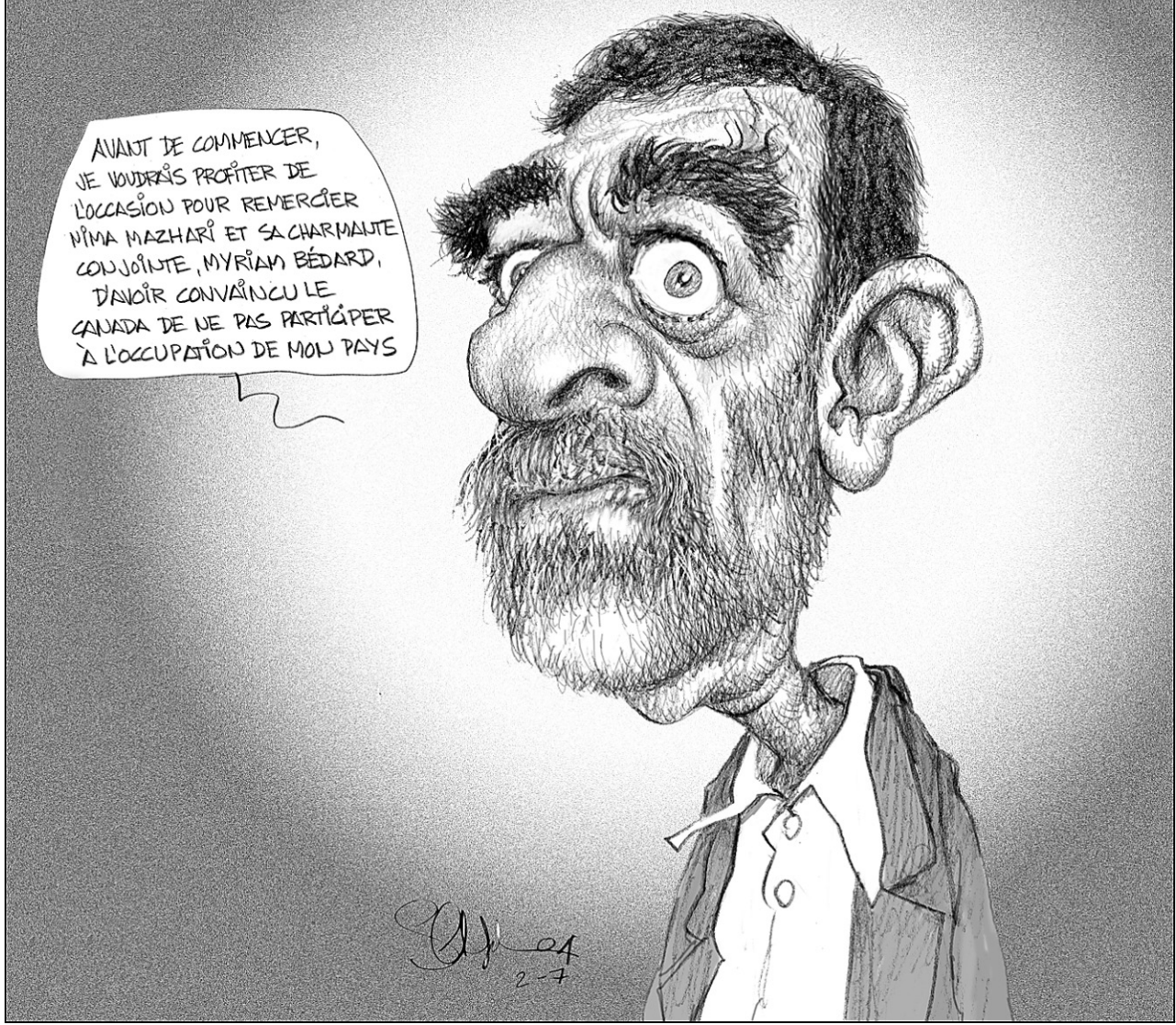
À une époque où tout le monde se sent pressé par le temps, la patience des consommateurs est pratiquement inexistante. La majorité des répondants à l'enquête de Moneris précisent qu'ils refusent d'attendre plus de cinq minutes, 40 % se disent prêts à patienter de trois à cinq minutes alors qu'environ 20 % des répondants jugent que, au-delà de trois minutes, on joue avec leurs nerfs.

C'est vrai qu'il y a quelque chose d'insultant à devoir attendre pour donner son argent à un commerçant alors que ça devrait être le contraire : le commerçant devrait remercier le client de dépenser son argent chez lui.

Il existe pourtant des solutions simples pour corriger la situation et faire en sorte que les clients se sentent appréciés : arrêter de leur demander leur code postal lorsqu'ils achètent quelque chose, supprimer les étapes inutiles (dans certains magasins, on paie à un endroit mais on doit aller chercher un sac et faire démagnétiser ses achats à une autre caisse avant de pouvoir franchir la sortie) et faire en sorte que le paiement électronique se fasse rapidement grâce à des appareils à la fine pointe de la technologie.

Ces petits détails font la différence entre les commerçants qui attirent les acheteurs de passage — qui ne reviendront peut-être plus — et ceux qui se construisent une clientèle fidèle et satisfaite. Ces derniers sont malheureusement de plus en plus rares.

SADDAM FACE À LA JUSTICE



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Il faut écarter Dion

Je ne peux pas croire que M. Martin fera de Stéphane Dion un ministre, malgré ses compétences. Les relations entre le Québec et Ottawa sont déjà assez difficiles, sans en remettre avec M. Dion. Les élections sont à peine passées et il a déjà commencé une guerre avec le Bloc. Trop c'est trop !

Louise Nolin
Blainville

L'homme de la séparation

Après le scandale obscène des commandites, le Bloc québécois n'a reçu que près de 50 % des votes aux élections fédérales. Nul doute qu'un vote sur la souveraineté aurait reçu bien moins. Bien sûr, si on continue de nier les besoins criants des provinces, de nier le déséquilibre fiscal et de centraliser l'argent loin de l'endroit où nous en avons besoin, loin des poches de ceux qui paient, on finira peut-être par convaincre les Québécois et peut-être les Albertains et toutes les autres provinces, sauf peut-être l'Ontario, que la seule façon d'assurer leur développement est par la souveraineté. Mais, qui donc peut faire en sorte de déguster encore plus les Québécois et les Albertains de ce plus meilleur pays au monde qu'est le Canada ? Et bien, cette personne existe et c'est Stéphane Dion, l'homme de la séparation. Il faudra voir si Paul Martin est vraiment différent de Jean Chrétien et s'il laissera ce bonhomme Sept-heures semer les fruits qui hanteront la prochaine élection.

François Dubé
Québec

Une réponse au message des électeurs

Après ces élections, et le choix par les électeurs canadiens d'un gouvernement minoritaire, il sera important au premier ministre de faire des choix de ministres qui seront une réponse au message des électeurs. Le choix du Québec à cette élection est clair. Un parti propre au Québec, cela inclut le comportement des élus c'est-à-dire le respect en réponse au mépris, l'honnêteté en réponse à la malhonnêteté, et l'humilité en réponse à l'arrogance. Dans ce contexte et s'il veut vraiment regagner le coeur des Québécois, monsieur le premier ministre Martin devra exclure Lapierre et Dion de son futur cabinet.

Michel Lemay
Longueuil

C'est beau l'amour...

Ainsi donc, selon les déclarations de Gilles Duceppe, voici les souverainistes pris d'un amour soudain pour les nouveaux arrivants ! C'est beau l'amour... sauf qu'il faudra nous expliquer comment ces braves gens du Bloc et du PQ comptent s'y prendre pour séduire un Sri-Lankais alors qu'ils ne sont pas foutus de s'entendre avec un Ontarien... Le festival du rire commence tôt cette année. À propos de rigoler, qu'en pense Parizeau ?

Jean-Philippe Fontanille
Montréal

Ambiguïté

L'option péquiste ne passe pas au Québec et passerait à Ottawa. C'est une aberration, une absurdité ! Ce serait comme un

candidat qui réussit à tout coup en répétition et échoue quand arrive la vraie compétition. Pourtant, certains grands bonzes du PQ n'ont pas hésité à rapatrier unilatéralement la victoire du BQ aux élections du 28 comme si c'était un gage de réussite pour leur prochain défi. Quelle attitude saugrenue ! Et le 45 tours du « pétage de bretelles » s'est mis à tourner. Le chef du Parti propre l'a pourtant certifié : « Un vote pour le Bloc n'est pas un vote pour la séparation. » Alors, pourquoi pavoiser ?

Yves Deslauriers
Prévost

Une fausse note

Diana Krall a offert mardi soir un concert remarquable en ce début du 25^e Festival international de jazz de Montréal. Elle a tout donné avec ses musiciens pour le plaisir des auditeurs sur place au Centre Bell et à l'écoute à la télé de Radio-Canada. Quel plaisir pour un fan de jazz, croyez-moi ! Une seule fausse note... Madame Krall, au Québec, saviez-vous que l'on parle français ? Non ? Et c'est même la langue de la majorité de ses citoyens. Sur ce, vous m'avez déçu et blessé. Quelques mots dits en français en ce lendemain de ce vote « différent » des Québécois sur le plan national aurait fait plaisir, vraiment ! Dommage... Lors de la remise du prix Oscar-Peterson par Oliver Jones, ce dernier et le président du Festival, André Ménard, vous ont honorée et respectée en s'adressant à vous en français et en anglais, votre langue maternelle ! Revenez nous voir et parlez-nous un peu en français, d'accord ?

Georges-Jacques Leclerc
Québec

La justice du conquérant

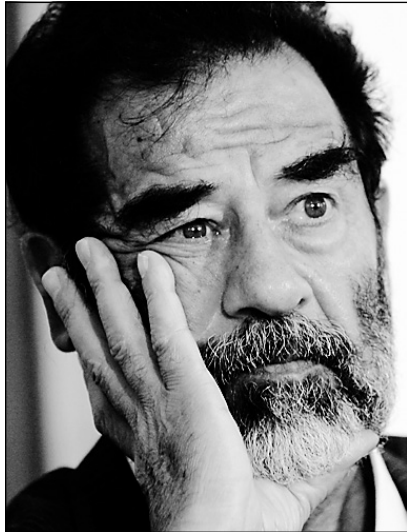


PHOTO REUTERS

Saddam Hussein

Voilà donc la justice du conquérant ! Le droit du plus fort ! On pourrait tout aussi bien renverser les rôles et peut-être la justice serait-elle mieux servie. On diabolise un adversaire, ensuite on le juge sur les données de cette diabolisation. Où se trouve la vérité dans tout cela ? Tout le monde sait que Bush et Blair ont menti plus d'une fois au sujet de l'Irak.

Claude Collin

Saddam Hussein a raison

Si des gens devaient être jugés pour des crimes de guerre, Bush devrait sûrement être le premier.

Saddam Hussein a tout à fait raison de dire qu'il s'agit d'un scénario politique servant à aider Bush dans sa campagne électorale. Il est possible que Saddam Hussein ait des choses à se reprocher, mais il devrait être jugé par un tribunal international sous mandat de l'ONU. À mon point de vue, il est clair que les chefs d'accusation et les dites preuves ont été concoctés par la clique de Bush. S'il est condamné à mort, ce sera davantage parce qu'ils ont tous peur de lui et non pour les crimes que soi-disant il aura commis. Et si la communauté internationale laisse se dérouler un tel scénario, elle sera tout aussi responsable de son dénouement.

Diane Chassé

Se tenir debout



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Alcoa abandonne finalement son projet d'investissement à Baie-Comeau. Après de longues et difficiles négociations, la multinationale estime que les avantages que le Québec était prêt à consentir étaient insuffisants.

Au plan politique, refuser de multiplier les concessions à la multinationale a dû être une décision très difficile à prendre. Dire non à une grande entreprise qui promet un investissement d'un milliard, c'est risquer de porter l'odieux de l'échec, surtout quand l'investissement est destiné à une région en détresse économique comme la Côte-Nord. En se tenant debout, le premier ministre Charest a fait preuve d'un grand courage.

Des dossiers comme celui d'Alcoa donnent en effet lieu à d'intenses pressions des régions, compréhensibles parce qu'elles se battent pour leur survie. C'est ainsi que le maire de Baie-Comeau et la population de la région se sont mobilisés pour sauver les 1800 emplois compromis si l'usine ne procédait pas à des investissements majeurs. La bataille est plus que légitime mais elle relève néanmoins du chantage émotif.

Mais comment dire non aux gens de Chandler qui comptaient sur la Gaspésie ? Comment dire non aux gens de la Côte-Nord ? En disant qu'il y a des coûts qu'une société, même généreuse, ne peut pas supporter. Parce que chaque emploi sauvegardé aurait coûté un demi-million, le premier ministre Charest peut dire aux gens de la Côte-Nord que l'effort exigé de Québec était déraisonnable et que l'on doit inventer d'autres façons de soutenir le développement régional.

Dans le cas de Baie-Comeau, le gouvernement Landry en était arrivé à une entente avec Alcoa qui aurait coûté près d'un milliard. Les libéraux ont rouvert cette entente et tenté de la renégocier à la baisse. Vers la fin des négociations, le gouvernement, en plus d'un congé fiscal, en plus d'un prêt sans intérêt, acceptait que le prix de l'électricité, un bloc de 175 mé-

Le gouvernement Charest a fait ce qu'il fallait faire.

gawatts vendu au tarif de grande puissance, le tarif L, soit assorti d'un mécanisme de protection de l'inflation, et ne croisse que dans une proportion de 90 % de la hausse des prix. La compagnie, pour qui les prix de l'énergie sont importants, puisqu'ils comptent pour 30 % de ses coûts, a estimé que cette protection était insuffisante.

Mais le Québec, qui ne dispose plus de surplus d'électricité, et qui se dirige plutôt vers une pénurie, peut-il vendre à rabais des blocs importants d'énergie, ce qui équivaut à une subvention indirecte payée par les abonnés d'Hydro, et peut-il s'engager dans des formules qui nous lient pour des périodes de 40 ou 50 ans ? La réponse est non. Nous ne sommes plus au stade où nous devons brader l'électricité, pour écouler des surplus. D'autant plus que les concessions accordées à Alcoa auraient eu un effet d'entraînement sur les autres entreprises qui ont déjà des ententes avec le Québec et qui auraient voulu bénéficier d'avantages comparables.

Le gouvernement Charest a fait ce qu'il fallait faire. Négocier jusqu'au bout, tenter de trouver une solution, mais aussi fixer les limites. Pour envoyer des messages clairs sur les balises qu'entend se donner le Québec. Pour que la promotion des investissements ne devienne pas une forme d'aide sociale pour riches. Pour que nos politiques de développement soient basées sur autre chose que des réflexes de panique. Pour aussi que l'on accepte le fait qu'une économie avancée comme la nôtre doit délaissier certaines politiques qui nous mettent en concurrence avec des sociétés en développement.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a durement apostrophé Jean Charest en affirmant que le fait d'avoir renié une entente signée par le précédent gouvernement était un comportement digne de dirigeants d'une république de bananes.

C'est plutôt le gouvernement de M. Bernard Landry qui s'est inspiré de la culture bananière en voulant trop donner pour attirer un investissement et surtout, en signant cette entente avec Alcoa quelques semaines avant les élections d'avril 2003. Sur le plan éthique, un gouvernement peut-il engager son éventuel successeur, surtout quand il ne sera jamais clair si la générosité des concessions n'avait pas des motifs électoralistes ?

De la même façon, une compagnie qui signe une entente avec un gouvernement qui s'en va en campagne électorale fait un pari politique. Il n'est donc pas anormal qu'elle soit soumise jusqu'au bout aux règles du jeu politique. La signature d'un gouvernement qui se lance en campagne électorale n'est pas sacrée. La plupart des organisations savent d'ailleurs qu'un engagement préélectoral comporte des risques et qu'il peut être affecté par un changement de gouvernement. Il n'y a pas là de scandale.

Même en économie, il existe une telle chose que les principes. En se tenant debout, M. Charest non seulement a protégé l'intégrité des finances publiques et mis fin à des pratiques déraisonnables, mais il a aussi assuré la dignité du Québec.

adubuc@lapresse.ca

Un gain pour tous

Grâce à la concurrence municipale retrouvée, les citoyens pourront à nouveau juger de la qualité de la gouvernance de leur ville

MICHEL BOUCHER ET PIERRE SIMARD
Les auteurs sont professeurs à l'École nationale d'administration publique.

La décision des citoyens est tombée. Des 28 municipalités montréalaises forcées à la fusion, 15 ont exprimé leur désir de se défusionner de la grande ville. À défaut de retrouver son visage d'antan, la nouvelle agglomération de Montréal sera subdivisée en plusieurs municipalités, chacune possédant son propre système de gouvernance.

Contrairement aux prétentions de certains politiciens, le démembrement des villes n'est pas une catastrophe. Au contraire, tous les citoyens, de villes fusionnées ou non, seront gagnants de cette scission municipale. Chaque citoyen de l'agglomération de Montréal tirera bénéfice du fait que la vague de défusions permettra de réintroduire la concurrence entre les municipalités d'un même territoire. Les vertus de cette concurrence retrouvée rejailliront sur tous les citoyens, peu importe qu'ils aient voté « oui » ou « non » au référendum, et ce, sans égard à leur langue, leur ethnie, leur bagage culturel ou la taille de la ville qu'ils habitent.

Grâce à la concurrence municipale retrouvée, les citoyens pourront à nouveau juger de la qualité de la gouvernance de leur ville. Les défusions permettront l'étalement, c'est-à-dire la comparaison des performances entre les villes regroupées et celles qui ont opté pour la défusion. Bientôt, les citoyens, les contribuables et tous les autres agents économiques des différentes villes pourront comparer leurs comptes de taxes et l'efficacité de leurs dirigeants dans la gestion des affaires municipales. Pensons par exemple à la rapidité de la prestation de services, à la qualité de l'entretien des rues, et tous les autres créneaux qui permettent à une ville de se distinguer de ses concurrentes.

L'information ainsi disponible constitue un gain non négligeable des défusions. Elle réduit les coûts associés à l'action collective dans la mesure où le citoyen est généralement peu organisé pour se procurer ce genre d'information dans un monopole administratif. De plus, la concurrence agit comme un incitatif à la bonne gestion et une contrainte à la capacité des élus d'abuser des citoyens. Elle empêche les politiciens de camoufler



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Le 20 juin dernier, les citoyens de 15 municipalités de l'île de Montréal ont préféré retrouver leur autonomie.

leur incompétence et leurs ambitions politiques dans des services de piètre qualité et des hausses de taxe non justifiées. La transparence, la décentralisation et l'information agissent donc comme des signaux qui permettent aux citoyens de s'assurer que les élus défendent leurs intérêts et non ceux des groupes de pression.

Bref, si la solidarité sociale est un fleuron du discours politique, elle s'est avérée à l'usage un piètre système d'organisation sociale. Le seul mécanisme qui ait fait ses preuves pour protéger le citoyen de la mauvaise gestion publique et de l'ambition démesurée de certains politiciens, c'est la concurrence.

Pas seulement le vote ethnique et l'argent

D'autres facteurs ont joué dans la décision de certaines municipalités de défusionner

FRANÇOIS VAILLANCOURT, GHISLAINE GEOFFRION ET LUC VAILLANCOURT

Les auteurs sont respectivement professeur en sciences économiques à l'Université de Montréal, étudiante de maîtrise en sciences économiques à l'Université de Montréal et étudiant en économie/histoire à l'Université McGill.

À la suite des référendums du 20 juin dernier, plusieurs analystes ont mis l'accent sur le clivage linguistique/richeesse comme explication de la défusion ou non dans la région de Montréal. Dans ce texte, nous présentons quelques éléments d'analyse portant sur l'ensemble du Québec et faisant ressortir le rôle de quatre facteurs qui expliquent la probabilité d'obtenir une défusion ou non.

Rappelons que dans 42 municipalités fusionnées des registres ont été ouverts pour permettre aux résidents qui voulaient la tenue d'un référendum de récolter le 10 % de signatures requises ; les résidents de 89 sur 213 anciennes municipalités ont réussi à réunir assez de signatures pour obtenir la tenue d'un référendum.

Pour qu'un référendum mène à la défusion d'une ancienne municipalité, deux conditions doivent être remplies. Le oui doit l'emporter par plus de 50 % des votes et le nombre de vote pour le oui doit représenter au moins 35 % de la population inscrite sur la liste référendaire. Ainsi, suite à la tenue des référendums, il est possible de classer les 213 municipalités en 4 groupes, celles qui n'ont pas obtenu la tenue d'un référendum (non-référendaires), celles où il y a eu un référendum, mais où le oui a obtenu moins de 50 % des votes (référendaires-non), celles où il y a eu un référendum, où le oui a eu plus de 50 % des votes, mais n'a pas obtenu le vote de 35 % des électeurs inscrits (référendaires-oui) et celles où les défusionnistes l'ont emporté (défusionnées). En quoi ces quatre groupes se distinguent-ils ?

> Les municipalités non-référendaires regroupent 58 % des 213 anciennes municipalités et 70 % de leur population, les référendaires-non 14 % des municipalités et 8 % de la population, les référendaires-oui 13 % des municipalités et 12 % de la population et les défusionnées 14 % des municipalités et 10 % de la population ;

> Les municipalités non-référendaires comptent en moyenne 6 % de non-francophones (langue maternelle) au sein de leur population et ont un revenu médian individuel (15 ans et plus) de 20 239 \$; les référendaires-non également 6 % de non-francophones et ont un revenu médian de 22 095 \$; les référendaires-oui 20 % de non-francophones et un revenu médian de 23 326 \$ et les défusionnées 41 % de non-francophones et un revenu médian de 26 441 \$;

> Les municipalités non-référendaires comptent en moyenne chacune pour 28 % de la population de la ville fusionnée et, selon les études faites pour le gouvernement du Québec, font face à une hausse de taxes de 8 % en cas de défusion ; les référendaires-non comptent en moyenne pour 12 % de la population de la ville fusionnée et

font face à une hausse prévue de taxes de 11 % ; les référendaires-oui comptent en moyenne pour 8 % de la population de la ville fusionnée et font face à une hausse prévue de taxes de 7 % ; et les défusionnées comptent en moyenne pour 4 % de la population de la ville fusionnée et font face à une hausse prévue de taxes de 3 %.

Il semble que les études sur le coût de la défusion ont fourni une information jugée utile par les voteurs.

font face à une hausse prévue de taxes de 11 % ; les référendaires-oui comptent en moyenne pour 8 % de la population de la ville fusionnée et font face à une hausse prévue de taxes de 7 % ; et les défusionnées comptent en moyenne pour 4 % de la population de la ville fusionnée et font face à une hausse prévue de taxes de 3 %.

Deux caractéristiques négligées

On constate que le pourcentage de non-francophones et le revenu médian augmentent lorsqu'on passe d'une catégorie moins pro défusion à une catégorie plus pro défusion. Mais deux caractéristiques négligées dans le débat ont aussi un lien avec le succès des défusions. Une est la part de la population de l'ancienne municipalité dans la population de la grande ville. Les villes défusionnées sont celles qui avaient les parts moyennes les plus petites de la population de la grande ville. L'autre est le coût des défusions pour les contribuables ; le prix de la défusion (hausse de taxes) est plus

faible là où le oui l'a emporté

Nous avons également calculé à l'aide de l'analyse multivariée l'impact d'un changement dans chaque variable, les autres restant inchangées, sur la probabilité qu'une municipalité défusionne ; ceci nous permet par exemple de calculer l'impact d'un changement dans le revenu médian, le pourcentage de non-francophones, la taille relative et le prix de la défusion demeurant inchangées. Nous obtenons que :

> une augmentation prévue de taxes dans cinq ans de 10 % entraîne une baisse de la probabilité de défusionner de 2,8 % ;

> une augmentation de la part de la population de l'ancienne municipalité de 10 % entraîne une baisse de 3,2 % de la probabilité de défusionner ;

> une hausse du revenu médian individuel de 1000 \$ entraîne une hausse de la probabilité de défusionner de 0,6 % ;

> une hausse du pourcentage de non-francophones de 10 % entraîne une hausse de la probabilité de défusionner de 2,7 %.

Ces résultats nous indiquent que les quatre caractéristiques relevées ci-haut jouent toutes un rôle explicatif important dans la volonté de certaines municipalités de défusionner. En particulier, il semble que les études sur le coût de la défusion décrites par certains ont fourni une information jugée utile par les voteurs.

Nous avons examiné l'effet de d'autres variables mais celles-ci étaient moins significatives que celles discutées ci-haut. Notons en particulier que des résultats préliminaires indiquaient que le fait que toutes les banlieues de Québec avaient décidé de tenir des référendums n'était pas le fruit du hasard ou de seulement ces quatre facteurs ; un effet « maudites banlieues » était à l'oeuvre. Cet effet n'a pas joué lors du référendum.

Finalement, un examen de la relation entre le pourcentage de signatures du registre et le pourcentage des inscrits au registre qui ont votés oui indique qu'un accroissement de 1 % dans le nombre de signature produit en moyenne pour l'ensemble des municipalités un accroissement de 1,2 % dans les votes oui. Ceci varie cependant de façon importante entre municipalités ; Westmount passe de 38 % à 52 %, mais Ville St-Laurent de 18 % à 28 %.

Corolla CE 2005

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



Les conducteurs de Corolla savent quelle sera leur prochaine voiture.

Pas étonnant que beaucoup de gens aiment la Corolla CE 2005 : moteur VVT-i de 1,8 litre économique, lecteur de CD, rétroviseurs à télécommande assistée, banquette arrière rabattable 60/40 et beaucoup plus. Ajoutez-y un prix remarquablement bas et une seule question demeure : ce sera votre prochaine Corolla? Ou votre première?

La Corolla CE 2005. C'est en-dedans que ça se passe.

*En plus, les conducteurs de Corolla
savent reconnaître les bonnes affaires.*

15 490 \$
PDSF*

